



PATRIMOINE

Déclaration de biens

La loi du 7 février 2019 fait obligation aux citoyens congolais élus ou nommés à une haute fonction publique de déclarer ses biens au moment de leur prise de service. Lors de sa déclaration de politique générale, le 21 juin, devant l'Assemblée nationale, le Pre-

mier ministre, chef du gouvernement, Anatole Colinet Makosso était revenu longuement sur la mise en œuvre de cette disposition légale et constitutionnelle. A son tour, la Cour suprême a promis passer à l'acte dans les tout-prochains jours en adressant « à cha-

cune des autorités concernées une notification d'avoir à déclarer son patrimoine ». Le mot est de son président, Henri Bouka qui s'adressait aux membres de son Institution pour l'intérêt général, le 16 juillet. Page 2

FINANCES ET BUDGET

Publication des résultats de l'audit des arriérés commerciaux

Dans le cadre du règlement de la dette intérieure commerciale, le ministère des Finances, du budget et du portefeuille vient de lancer la deuxième phase de l'audit des arriérés commerciaux pour

la période 2003 à 2013 et 2017 à 2018. Cette opération concerne, selon le communiqué, les entreprises dont les créances figurent dans la catégorie « créances non validées » ainsi que les

créances auditées ne figurant sur aucune liste. Les réclamations débutent le 19 juillet et vont durer quinze jours. Page 2

PLATEAUX

Les Affaires sociales manquent de structures



A Djambala, chef-lieu du département des Plateaux,

les directions départementales des Affaires sociales et de l'Action humanitaire manquent de structures convenables. En séjour de travail dans cette localité, la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa a plaidé pour la construction des bâtiments devant abriter ces directions départementales afin d'offrir des meilleures conditions de travail aux agents. Page 7

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Chez Jean-Jacques Bouya, la prise en main !

Au ministère de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, la plupart des structures sous-tutelle filent du mauvais coton. Constat du patron du département, Jean-Jacques Bouya, qui a enjoint, jeudi 15 juillet, à ses collaborateurs de mieux assurer le service public : BCBTP, DGGT, Fonds routier, et bien d'autres entités, l'heure est à la reconquête de l'orthodoxie de gestion, a insisté le ministre lors d'un échange à Kintélé. Page 3



Jean-Jacques Bouya

CÉLÉBRATIONS

France-Congo : mémoire et coopération

Le maire de Verquin, Thierry Tassez, a évoqué, lors d'une audience chez le président Denis Sassou N'Guesso, le 16 juin, à la résidence du Plateau, la dimension « mémorielle » de l'histoire qui lie la France au Congo à travers la stèle érigée dans sa ville en souvenir des soldats africains et congolais morts pour la liberté sur le sol français durant la Seconde Guerre mondiale.

Deux jours auparavant, lors de la fête nationale du 14 juillet à Brazzaville, l'ambassadeur de France, François Barateau, réitérait l'engagement de son pays à « poursuivre et renforcer son action en faveur du Congo dans plusieurs domaines ». Pages 8 et 16

Éditorial

Dette intérieure

ÉDITORIAL

Dette intérieure

Un peu d'ordre va être mis dans le traitement de la dette intérieure, objet de controverse depuis de longues années. Comme le révèle le communiqué de presse du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public daté du 13 juillet, les arriérés commerciaux dus aux opérations économiques nationales ont été audités.

A partir du lundi 19 juillet commence, pour quinze jours francs, la période de réclamation auprès de la Caisse congolaise d'amortissement. Pour voir que le litige est ancien, les échéances concernées courent de 2003 à 2013, puis de 2017 à 2018. Le net faisant partie intégrante de la gouvernance publique désormais, le site internet du ministère permet à chacun de prendre l'information qu'il faut en cliquant sur www.finances.gouv.cg

Considérée par tous comme un frein à l'épanouissement de l'entrepreneuriat national, la dette intérieure est au cœur de tensions sociales. A cause d'elle, les opérateurs économiques frappés au portefeuille de plein fouet peinent à regarder leurs employés dans les yeux, ils ont perdu l'espoir de recouvrer encore la confiance dans les domaines de leurs activités.

Il est certain que les audits sont des procédures destinées à mieux envisager le traitement de cette épineuse dette. A l'appui de documents fiables produits par les entrepreneurs listés comme créanciers de l'Etat, ils permettent de faire la part des choses entre les services fournis par les entreprises et les sommes qu'elles lui exigent. En affaires, évidemment, jouer cartes sur table est un principe inaliénable.

Ceux à qui l'Etat congolais doit un radis dans le cadre de ce lourd dossier de la dette intérieure devront montrer patte blanche.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉCLARATION DU PATRIMOINE

La Cour suprême va lancer des notifications

Réunie le 16 juillet à Brazzaville, sous la direction de son Premier président, Henri Bouka, la Cour suprême a annoncé qu'elle va procéder, dans les tout prochains jours, à la transmission des notifications aux autorités nommées ou élues à de hautes fonctions publiques pour la déclaration de leur patrimoine.

« Il est presque acquis que dans les tout prochains jours la Cour suprême adressera à chacune des autorités concernées une notification d'avoir à déclarer son patrimoine », a rapporté le communiqué de presse rendu public à l'issue de la réunion.

Après notification, les personnes assujetties à l'obligation de déclaration de patrimoine auront trois mois pour faire parvenir à la Cour suprême leurs patrimoines, sous peine de sanctions prévues par la loi. La rencontre qui s'est tenue dans la salle d'audience de la Cour suprême a permis aux membres de la plus haute juridiction nationale d'adopter les modalités pratiques

de mise en œuvre de la loi n°4-2019 du 7 février 2019. Cette loi fait obligation de déclaration de patrimoine par les citoyens élus ou nommés à une haute fonction publique. « La réunion de la Cour fait suite d'une part à l'obligation édictée par cette loi, et d'autre part à l'engagement du gouvernement contenu dans la déclaration de politique générale du Premier ministre, devant l'Assemblée nationale », poursuit le communiqué de presse.

En effet, le chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, affirmait la détermination de l'exécutif à bannir les comportements déviants, notamment toutes formes d'antivaleurs. Il in-

sistait également sur l'exemplarité des cadres à tous les niveaux et l'obligation de transparence dans la gestion de la chose publique.

Selon la Cour suprême, la loi sur la déclaration de patrimoine et la présentation du Programme d'action du gouvernement font suite à la volonté du souverain primaire exprimée à l'article 55 de la Constitution. Cet article stipule : « Tout citoyen, élu ou nommé à une haute fonction publique, est tenu de déclarer son patrimoine lors de sa prise de fonction et à la cessation de celle-ci, conformément à la loi ». Ainsi, la réunion du 16 juillet visait à en assurer le respect, à tous points de vue.

Parfait Wilfried Douniama

DETTE INTÉRIEURE

Publication des résultats de l'audit des arriérés commerciaux

Les résultats de l'audit des arriérés commerciaux portant sur la période allant de 2003 à 2013 et 2017 à 2018 sont affichés. Les créanciers de l'Etat concernés par cette deuxième phase de l'audit sont invités à prendre connaissance desdits résultats sur le site du ministère des Finances.

Selon le communiqué publié par le ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, une période de réclamation de quinze jours sera ouverte à compter du 19 juillet à la Caisse congolaise d'amortissement (CCA). Ne sont concernées par ces

réclamations que les entreprises dont les créances figurent dans la catégorie « créances non validées » et celles dont les créances auditées ne figurent sur aucune liste.

Pour précision, les créances sous forme d'engagements, de dépôts et consignation, de mandats émis sur la période 2014-2016 ne sont pas concernées par le guichet de réclamation ouvert à la CCA. La procédure de réclamation est affichée à la CCA et sur le site du ministère.

Par ailleurs, le ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public souligne que l'audit de la première phase à savoir 2014-2016 dont les résultats sont déjà publiés est définitivement clôturé ne faisant plus objet de réclamation.

Gloria Imelda Lossele

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossele

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Une visite des hommes d'affaires turcs en perspective

L'ambassadeur de Turquie au Congo, Serhan A. Yigit, a annoncé la visite imminente des hommes d'affaires turcs, à l'issue de son entrevue avec le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou-N'Guesso, le 15 juillet à Brazzaville.



L'ambassadeur de Turquie au Congo et le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé Adiac

Cette mission exploratoire, prévue en début de l'année 2022, a pour objectif de s'enquérir des potentialités économiques du Congo dans divers domaines, afin d'asseoir des relations de partenariat entre les hommes d'affaires turcs et leurs homologues congolais. « Nous sommes en train d'explorer la possibilité de faire venir au Congo des hommes d'affaires turcs au début de l'année prochaine, afin de coopérer dans beaucoup d'autres domaines », a fait savoir le diplomate turc.

Les efforts à consentir pour améliorer la coopération entre les deux pays dans les secteurs tels que l'agriculture, l'éducation, la formation technique ont été au menu de la rencontre. « Nous nous appuyerons sur les secteurs

prioritaires du gouvernement pour ce quinquennat, pour définir les axes de notre coopération », a expliqué Serhan A. Yigit, qui a réaffirmé l'engagement et la volonté de son pays à coopérer avec le Congo, pour perpétuer la coopération déjà existante entre les deux pays.

En mai dernier, le Congo et la Turquie ont signé un protocole d'accord et un mémorandum d'entente, en vue d'établir une coopération sur la formation et l'organisation d'ateliers scientifiques, pour le développement technologique,

la mise en œuvre des projets communs. Cette coopération aidera à promouvoir la mobilité interuniversitaire, le renforcement des capacités des étudiants et du personnel enseignant des universités des deux pays au titre des programmes spécifiques et leur participation aux programmes de recherche. Les deux accords de coopération ainsi que les autres décisions adoptées lors de cette commission mixte constituent un « programme d'actions » pour les parties durant les deux années à venir.

Durly Emilia Gankama

CONGO-HYDROCARBURES

La moyenne des prix fixée à 66,9 dollars par baril

Les prix fixés des hydrocarbures du Congo au deuxième trimestre 2021 sont établis, le 15 juillet à Brazzaville, à l'issue de la réunion des experts d'industries pétrolières et du ministère des Hydrocarbures. La moyenne des prix est fixée à 66,9 dollars par baril.

Les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures produits au Congo, arrêtés au cours de la réunion des prix du deuxième trimestre 2021, en dollars par baril, se présentent comme suit : Djéno mélange 66,9 ; Nkossa Blend : 67,8 ; Yombo : 76,7 ; Nkossa Butane : 44,5 et Nkossa Propane : 39,4.

Et, les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais, en dollars par baril, sont les suivantes : Djéno mélange : -1,9 par rapport au Brent daté, Nkossa Blend : -0,8 par rapport au Brent daté, Yombo : +7,9 par rapport au Brent daté, Nkossa Butane : +0,9 par rapport au butane North West Europe et Nkossa Propane : +0,3 par rapport au propane Mont Belvieu.

En clair, au deuxième trimestre 2021, la moyenne des prix des hydrocarbures est de 66,9 dollars par baril pour un différentiel moyen de -1,4 dollar par baril.

« La cadence des cours et les tendances des bruts congolais restent haussières. Cette embellie des cours des bruts congolais devrait encourager la reprise des investissements amont pétroliers pour améliorer et optimiser la production pétrolière au Congo. Nous devons organiser nos efforts... en vue de tirer le meilleur profit », a indiqué le ministre des Hydrocarbures Bruno Jean-Richard Itoua.

Sur le marché du pétrole au deuxième trimestre 2021, le Brent daté a ouvert le trimestre à 66,19 dollars par baril et l'a clôturé à 76,19 dollars par baril soit une hausse de 10 dollars par baril. La moyenne du Brent daté a été de 68,97 dollars par baril.

Les perspectives du marché pétrolier au troisième trimestre 2021 sont influencées par un contexte économique chargé d'incertitude notamment des politiques gouvernementales face aux nouveaux variants de Covid-19, le niveau global de l'offre et de la demande de pétrole, la politique de l'OPEP+, le niveau des stocks mondiaux de pétrole et des marges de raffinage, le niveau de l'économie chinoise et la suite des pourparlers entre les USA et l'Iran au sujet du programme nucléaire.

Enfin, les différentes prévisions des prix du baril du Brent daté pour le troisième trimestre 2021 convergent à une moyenne supérieure à 70 dollars par baril.

Par ailleurs, la demande mondiale de pétrole au deuxième trimestre 2021 s'est établie à 94,87 millions de barils par jour contre 93,31 millions de barils par jour au premier trimestre 2021, soit une hausse de 1,56 million de barils par jour et de 11,96 millions de barils par jour en glissement annuel.

L'offre mondiale de pétrole, quant à elle, est passée de 92,43 millions de barils par jour au premier trimestre 2021 à 94,23 millions de barils par jour au deuxième trimestre, soit une hausse de 1,80 million de barils par jour et de 2,22 millions de barils par jour en glissement annuel.

L'équilibre entre l'offre et la demande, au deuxième trimestre 2021, est resté déficitaire de 0,65 million de barils par jour alors qu'il était de 0,88 million de barils par jour au premier trimestre 2021, soit une amélioration de 0,23 million de barils par jour.

Fortuné Ibara

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les feuilles de route pour les directions sous tutelle

Le ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean-Jacques Bouya, a présenté le 15 juillet les feuilles de route aux neuf directions générales sous tutelle.

« A la suite de mon constat de terrain et tenant compte de l'échange instauré pour lequel je vous remercie, je vous prescris les instructions ci-après, entité par entité, au regard du constat exhaustif que j'ai fait », a-t-il déclaré.

A l'endroit du Bureau de contrôle du bâtiment et travaux publics (BCBTP), il a dénoncé des pratiques peu orthodoxes des responsables et déploré 21 mois d'arriérés de salaires. Le ministre Bouya a également enjoint à cette structure de pratiquer une gestion orthodoxe des ressources financières, de négocier d'éventuels partenariats.

Le fonds routier est confronté à de sérieux problèmes internes. Dépourvue d'un siège social digne, il manque de financement adéquat, a signifié le directeur du fonds routier, Elenga Oba Ndziengué. Ainsi, pour permettre le redécoupage de la structure, Jean-Jacques Bouya recommande de recentrer le financement en respectant les dispositions sur les modalités d'emploi contenues dans le décret fixant les modalités

d'emploi, de recouvrement et de versement des ressources financières du fonds.

S'agissant de la direction générale de l'entretien routier, il a recommandé, entre autres, l'élaboration en urgence des programmes annuels et pluriannuels de travail, ainsi que la réalisation d'un audit des travaux exécutés dans le cadre contractuel.

A l'endroit de la délégation générale des grands travaux, le ministre Jean-Jacques Bouya a imposé un état des lieux physique et financier de l'ensemble des chantiers publics non abandonnés à travers le pays et de créer les conditions de leur relance. Elle doit aussi installer l'organe de contrôle de la concession avec la congolaise des routes et poursuivre la recherche des financements innovants. Jean-Jacques Bouya a fait de même aux directions générales de l'aménagement du territoire, du développement local et de l'équipement. Pour conclure, il a appelé tous ses collaborateurs à travailler en symbiose afin de préserver le climat de paix.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Les partis

L'Union pour la démocratie et la République (UDR-Mwindanda), sa lampe tempête allumée, a légèrement pris du poids. Avec le retour au bercail de Bonaventure Mbaya qui dirigea son secrétariat général sous la présidence de son fondateur, André Milongo. La route est-elle balisée pour des retrouvailles de longue durée ? Regardons.

Le 10 juillet, lors de la rencontre qui consacrait ce come-back « historique », Mbaya qui fut l'une des révélations de la Conférence nationale souveraine de 1991, et le président actuel de l'UDR-Mwindanda, Guy-Romain Kinfoussia, avaient semblé diverger sur une question essentielle : la Convergence citoyenne que présidait sous peu encore Bonaventure Mbaya a-t-

elle été absorbée par l'UDR-Mwindanda ou a-t-elle composé comme partenaire du parti de Kinfoussia ?

Reprenons quelques propos des deux dirigeants. Mbaya : « A partir d'aujourd'hui, les militants et sympathisants de la Convergence citoyenne pourront se réunir avec ceux de l'UDR-Mwindanda pour réactiver et relancer cette dynamique unitaire qui avait déjà permis un premier regroupement à travers la création de l'UDH-Yuki ». Kinfoussia : « L'Union pour la démocratie et la République sera désormais votre unique parti. Vous intégrez un parti inscrit à l'opposition et connu de tous pour ses idées et sa ligne politique, la social-démocratie ».

Toute considération gardée, on re-

marque un certain chevauchement des idées. Cela laisse dire en la circonstance que, conscients de ce qu'il reste à régler les détails de cette envie du vivre ensemble qui les étirent, les deux héritiers d'André Milongo ont besoin d'un peu de temps pour s'accorder pleinement. Entre eux aussi, il y en a un qui semble garder une petite longueur d'avance non pas sur l'autre mais sur les événements.

En remettant à son interlocuteur un jeu des documents fondamentaux de l'UDR-Mwindanda, Guy-Romain Kinfoussia a répété qu'un parti est régi par ses statuts et son règlement intérieur. Une façon pour lui de considérer que l'acte posé par son frère Bonaventure Mbaya, au nom de la Convergence citoyenne, ne prête pas à équivoque. Peut-être devront-ils à terme envisa-

ger l'échéance de l'entière restructuration du parti afin de tenir compte des nouvelles présences en son sein.

En vue des élections législatives de l'année prochaine, si elle refait son unité, l'UDR-Mwindanda pourrait alors concourir avec la conviction de gagner des sièges et occuper la place qu'elle ambitionne dans les institutions du pays. En estimant que le discours à deux vitesses entendu l'autre jour n'a été qu'un lapsus linguae sans influence négative sur la convergence de vues revendiquée par Guy-Romain Kinfoussia et Bonaventure Mbaya. Deux hommes restés fidèles comme ils le disent aux valeurs défendues par l'homme qui continue de guider leurs pas en politique, André Milongo.

Gankama N'Siah

INCLUSION NUMÉRIQUE

Le déploiement des infrastructures demeure la priorité

Malgré les efforts réalisés ces dernières années pour connecter les villes africaines, l'accès aux infrastructures numériques est encore limité. D'où l'engagement des dirigeants, réunis au sein de l'Alliance smart africa, de lever les obstacles.

La quinzième réunion du comité de pilotage de l'Alliance smart africa, tenue le 16 juillet, en visioconférence, a permis aux responsables africains de fixer le cap pour l'inclusion numérique. D'après le ministre congolais des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, la rencontre a aussi permis d'évaluer l'état d'avancement des initiatives retenues et les principaux défis technologiques dans un contexte de crise sanitaire de Covid-19.

En effet, l'objectif de cette réunion était de permettre aux États du continent d'harmoniser leurs vues sur le développement numérique. « Le 15^e comité de pilotage de Smart africa a débouché sur l'adoption d'une stratégie triennale qui repose sur le développement des infrastructures numériques, l'inclusion numérique et la connectivité transfrontalière. Des projets seront menés afin de faciliter l'essor de l'économie numérique sur le continent », a signifié Léon Juste Ibombo qui assure la présidence du conseil des ministres de l'alliance.

Il a par ailleurs plaidé en faveur de la création d'une véritable coalition interétatique capable de surmonter les difficultés. Mieux, la nouvelle stratégie de l'alliance smart africa est considérée comme un outil de référence pour consolider le développement numérique. « La République du Congo va assurer la présidence de l'alliance au cours des deux prochaines années », a-t-il annoncé.

Il faut signaler que ce comité de pilotage précède une autre réunion de haut niveau prévue du 8 au 10 septembre prochain à Kigali, au Rwanda, et du conseil d'administration de l'alliance smart africa que Brazzaville devait accueillir.

Fiacre Kombo

PARFSFED

Examen du programme d'activités et du budget

Le comité de pilotage du projet d'appui à la réglementation, la facilitation, la sécurisation et la durabilité du transport fluvial (PARFSFED) dans la zone de la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui Sangha (CICOS) s'est réuni le 15 juillet à Brazzaville.



La secrétaire générale de la CICOS et les participants /DR

Cette réunion a été organisée par la CICOS avec l'appui technique et financier de l'Union européenne à travers le 11^e Fonds européen de développement (FED).

Les participants ont procédé à l'examen du programme d'activités et du budget du PARFSFED. Dans son adresse, la secrétaire générale de la CICOS, Enaw née Judith Efundem Agbor, a réaffirmé l'intérêt de ce projet pour son institution.

Elle a invité les participants à apporter une contribution précieuse à la consolidation de l'ensemble des points soumis à leur

examen. Le comité de pilotage du PARFSFED devrait également orienter l'équipe de coordination du projet sur les conditions et modalités de mise en œuvre, afin de s'assurer de la maîtrise et du respect des procédures du Fonds européen de développement (FED) sur la passation des marchés, la gestion financière, le suivi-évaluation et la communication.

Le représentant de l'UE, Paul Wasumbuka M'Fuki, a signifié que le comité de pilotage a été conçu de manière à constituer une suprastructure chargée du pilotage global du projet avec la

mission de veiller à la cohérence des activités mises en œuvre ; de donner les directives à suivre et le cas échéant de réorganiser le projet.

De son côté, le coordonnateur du FED, Apollinaire Kiakesidi Fumu Bombo, a indiqué que cette première réunion du comité de pilotage n'était pas une nouvelle démarche du projet qui propose de nouvelles activités. Il s'agit selon lui de s'imprégner du projet, de connaître le point de départ, afin de mieux apprécier le cheminement du projet.

Guillaume Ondze

MECANISATION DE L'AGRICULTURE

La Société ECO-CAMACO s'engage à relever le défi

Depuis plusieurs années, le secteur agricole congolais bâte de l'aile et ne parvient pas toujours à alimenter la grande partie de la population, car étant une agriculture qualifiée de subsistance. Conscients de cet état de choses, les pouvoirs publics congolais se sont engagés à remettre le secteur agricole au nombre des priorités.

Quelques jours seulement après avoir présenté, devant l'Assemblée nationale, la politique générale du gouvernement, le premier ministre Anatole Collinet Makosso s'est rendu, le mercredi 06 juillet dernier, dans la Zone Industrielle et Commerciale de Maloukou dans le département du Pool.

A la tête d'une forte délégation ministérielle, le Chef du gouvernement a, entres autres structures, visité l'usine de montage de tracteurs et autres matériels agricoles. Ce projet piloté par la Société ECO-Camaco du groupe ECO-OIL Energie dirigé par le PDG Claude Wilfrid Etoke, est le fruit d'un accord de partenariat signé entre cette société et la chinoise Yto Camaco, avec pour objectif le montage des tracteurs en terre congolaise. Le PDG de ECO-OIL Energie a présenté au premier ministre le schéma de la chaîne de

montage des tracteurs. Ses explications ont suscité une réaction de satisfaction d'Anatole Collinet Makosso au terme de sa visite de la zone industrielle et commerciale de Maloukou : « Le président avait parlé du développement de l'agriculture et nous avons visité l'usine qui est chargée de produire les tracteurs. Cette usine, nous a-t-on dit, peut être fonctionnelle à l'horizon 2022, donc nous pouvons tous nous rendre compte de l'importance de ce grand projet de la zone industrielle et commerciale de Maloukou, et nous convaincre de ce qu'il obéit, non seulement, à la vision globale du président de la république dans le cadre de la mise en œuvre de son projet de société, mais aussi, il est au cœur de la résolution des problèmes de nos concitoyens ».

Au lendemain de cette visite du premier ministre à Maloukou, le président directeur



Le PDG Claude Wilfrid Etoke expliquant le projet au Premier ministre Anatole Collinet Makosso général d'ECO-OIL ENERGIE a eu une séance de travail avec le ministre du Développement Industriel et de la promotion du secteur privé.

Antoine Thomas Nicéphore Fylla, assisté de nombre de ses conseillers, a eu droit à la présentation du programme de développement industriel, période 2020-2050 de la société ECO-OIL Energie, un programme très ambitieux au sein duquel la mécanisation des activités agricoles de cette société et au-delà de l'agriculture congolaise demeure un défi à relever. Ceci grâce à l'imminence des activités d'ECO-Camaco relatives au montage des tracteurs Yto.

Le ministre du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur privé a salué les progrès réalisés par le groupe dirigé par Claude Wilfrid ETOKA tout en exprimant le soutien du gouvernement à la société

ECO-Camaco. Antoine Thomas Nicéphore Fylla a laissé entendre :

« N'oubliez pas qu'au niveau de la zone économique spéciale, c'est un régime particulier qui va être mis en place pour permettre à la société de pouvoir exporter au niveau sous-régional. Parce qu'avec une production de 3000 engins par an, il est indispensable que la société ECO-OIL Camaco puisse bénéficier de l'appui du gouvernement pour conserver sa pérennité, et sur ce plan, le gouvernement est prêt à faire quelque chose ».

A cette séance de travail avec le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, le PDG d'ECO OIL Energie était accompagné par quelques responsables de son groupe, notamment, Eric Raullet, directeur de la société ECO OIL et Serge Cédric DEPOT, Directeur d'ECO Camaco.



Le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla et Le PDG Claude Wilfrid Etoke posant avec les collaborateurs

CONGO-CAMEROUN

La commission des frontières appelle à la mobilisation des financements

Les participants à la quatrième session de la commission mixte des frontières entre le Congo et le Cameroun qui vient de se tenir à Ouesso dans le département de la Sangha ont demandé aux gouvernements des deux pays de mobiliser les ressources financières pour la réalisation du chronogramme d'activités 2021-2022 de cette structure.

« Les participants ont recommandé à leurs gouvernements respectifs la mobilisation des ressources financières et matérielles conséquentes pour la mise en œuvre du chronogramme d'activités 2021-2022, d'une part, et l'acquisition des images satellitaires, d'autre part », ont-ils indiqué à l'issue des travaux.

Ils ont, en outre, salué la contribution aux travaux de la commission des représentants de l'Agence de coopération allemande avant de les inviter à mobiliser les ressources financières et matérielles pour la mise en œuvre du projet de démarcation et de réaffirmation de la frontière entre le Congo et le Cameroun.

« Au terme de trois jours de navigation, le navire battant pavillon quatrième session de la commission mixte des frontières Congo-Cameroun vient d'accoster avec sûreté et assurance », a déclaré le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbacka, à la clôture des travaux.

Il a également évoqué le consensus dégagé entre les deux parties sur l'actualisation du chronogramme d'activités de la commission 2020-2021 étendu à 2022, le calendrier des missions des experts sur le terrain, ainsi que sur les résultats de la recherche documentaire.

A l'ouverture de la réunion, le ministre camerounais de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, s'est réjoui de « constater qu'il n'existe pas de contentieux frontalier entre nos deux pays ».

Christian Brice Elion

COOPÉRATION

La Banque mondiale et la Turquie vont appuyer le Congo en matière de réformes

La représentante résidente de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara, et l'ambassadeur de la République de Turquie, Serhal Serhan, ont exprimé leur volonté d'accompagner le Congo dans la mise en œuvre des réformes. Ils se sont exprimés le 14 juillet à l'issue des entretiens avec le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'État, Luc Joseph Okio.

« Je suis venue parler au ministre des activités financées par la Banque mondiale et surtout dans le cadre des projets de gouvernance. Nous avons parlé des appuis que la Banque mondiale apporte au ministère de la Fonction publique et au bureau du Premier ministre, des activités qui touchent à la réforme de l'État », a déclaré la représentante résidente de la Banque mondiale.

« Nous avons rassuré le ministre que cet appui va continuer aussi dans le cadre du plan d'action du gouvernement qui a été dévoilé récemment par le Premier ministre. Nous allons accompagner le ministre pour les réformes clés qu'on pourrait effectuer ensemble pour une réforme effective de l'État congolais », a-t-elle ajouté.

Ouattara Korotoumou a précisé que l'agenda a été défini au niveau des projets qui ont déjà été financés. « Nous avons effectivement abordé des réformes déjà amorcées, certaines ac-



Le ministre Okio et la représentante de la Banque mondiale (crédit photo/DR)

tivités que nous avons déjà financées dans le cadre de la réforme de l'État et qu'on compte aussi continuer à appuyer. On aimerait que le public congolais soit au parfum de ce que nous faisons, surtout en ce qui concerne la gestion des dépenses publiques. On a beaucoup parlé d'impacts que les projets financés par la Banque mondiale peuvent avoir. Je pense que c'est im-

portant que les citoyens soient engagés à nos côtés, au côté du gouvernement pour qu'on arrive à un résultat satisfaisant pour tous », a-t-elle signifié.

Peu avant, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'État, Luc Joseph Okio, a échangé avec l'ambassadeur de la Turquie en République du Congo sur la coopération entre les deux pays. « Il y a déjà différentes lignes

directrices qui ont été établies concernant divers projets. Il y a également une commission conjointe économique dans laquelle différents sujets ont été abordés. Il serait important maintenant de prioriser les différents projets que ce soit sur les plans commercial, économique, et autres », a indiqué le diplomate turc, Serhal Serhan.

Bruno Okokana

DÉVELOPPEMENT

L'Institut de recherche en sciences sociales veut innover le secteur agricole

Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, a ouvert, le 15 juillet, la journée scientifique sur le thème « Du développement de la diplomatie économique à l'apport du partenariat public-privé dans le développement de l'agriculture au Congo », en présence de son homologue de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel.

La rencontre fait suite à l'analyse des impacts constatés dans toutes les activités agricoles menées dans le pays à l'endroit de l'homme par l'Institut national de recherche en sciences sociales et humaines (INRSSH), explique le directeur de cet institut, Guy Missavou. L'objectif est de vulgariser les réseaux des agriculteurs dans le secteur social, de vulgariser l'action du partenariat public-privé comme étant un levier de la croissance économique dans le pays.

Sur le terrain, l'INRSSH a identifié les faiblesses du secteur agricole qui nécessite un accompagnement multiforme dans le cadre de la stratégie de marketing en vue de développer les techniques de commercialisation. De même des réseaux des agriculteurs qui ont un partenariat public-privé

entre l'Etat congolais et l'ensemble des structures privées pouvant accompagner les citoyens dont Agri-Congo, une structure née de la volonté de l'Etat congolais de s'associer avec des partenaires publics-privés pour assister techniquement et commercialement les agriculteurs. « L'institut a trouvé utile d'interroger ces réseaux, la mission du partenariat public-privé, pour que l'agriculture ne soit pas seulement l'apanage de l'Etat mais de tout partenaire ayant les compétences nécessaires pour une agriculture commerciale », a déclaré Guy Missavou.

A l'ouverture des travaux, le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso a rappelé la mission

de son ministère. Il a défini la diplomatie économique comme étant le maillon essentiel de la coopération internationale. Elle se place au cœur de l'approche politique. « Il s'agira à travers cette approche politique de faire évoluer le mode de financement de nos politiques publiques en ayant recours au partenariat public-privé comme mode de financement par lequel les personnes morales de droit public feront appel à des partenaires privés pour financer et gérer des équipements assurant et contribuant à l'équipement public », a-t-il indiqué. Par ailleurs, il a demandé d'imaginer des modes de financement alternatifs et innovants car le système classique de financement des politiques publiques par les ressources de l'Etat

connaît des limites; de mettre la science et la technologie au service de l'agriculture.

Le ministre a rappelé qu'à travers la nouvelle vision de la gouvernance économique, les partenaires public-privé pourront mobiliser les ressources nécessaires pour le financement de la recherche et de l'innovation dans les domaines concourant au développement du pays dont l'agriculture. « L'ambition du partenariat public-privé est de contribuer à capter les fonds nécessaires pour donner une plus grande manœuvre technique et commerciale au secteur agricole. Le financement de la recherche et l'innovation agricole à travers ce partenariat évitera d'amplifier davantage le déséquilibre macro-économique ».

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ

Bientôt 431 médecins et techniciens de retour au Congo

La planification de l'arrivée des diplômés congolais en médecine à Cuba était au cœur des échanges tenus le 15 juillet à Brazzaville entre le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, et l'ambassadeur de Cuba au Congo, José Antonio Garcia Gonzalez.

Après plusieurs années de formation en terre cubaine, trois-cent-soixante-quinze médecins généralistes et cinquante-six techniciens de santé ont satisfait cette année à l'obtention de leurs diplômes. La séance de travail entre le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, et l'ambassadeur de Cuba au Congo, José Antonio Garcia Gonzalez visait, entre autres, à planifier leur retour dans de brefs délais et dans de meilleures conditions, surtout en cette période de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Pour parvenir au même résultat positif tel que ce fut le cas l'an dernier avec la première vague des finalistes, le diplomate cubain appelle à une forte implication des autorités congolaises. « Aujourd'hui la formation et la prise en charge des patients sont une question cruciale pour le Congo et Cuba. C'est pourquoi, nous nous arrangeons à travailler ensemble en vue d'obtenir des résultats positifs », a-t-il souligné.

Par ailleurs, cette rencontre



Le ministre de la santé échangeant avec l'ambassadeur de Cuba au Congo/Adiac

a été l'occasion de revoir les accords de partenariats existant entre le Congo et Cuba en matière de santé. Durant les échanges, les deux personnalités ont abordé plusieurs facettes, avec un accent particulier sur la formation des médecins congolais et leur employabilité.

« Nous réitérons donc notre volonté et notre engagement à continuer à travailler avec le ministère de la Santé congolais et particulièrement avec le nouveau ministre à la tête

de ce département. Nous réfléchissons également sur les possibilités d'insérer le plus tôt possible ces jeunes diplômés sur le marché de l'emploi afin qu'ils fassent valoir les connaissances acquises à Cuba », a déclaré le diplomate. Notons que les finalistes de la première vague, revenus au pays en juillet 2020, sont en stage d'imprégnation dans différentes structures hospitalières tant dans les grandes villes que dans les localités.

Merveille Atipo

CONSEIL CONSULTATIF DE LA FEMME

Les partenaires expriment leurs avis

Une séance de travail a réuni, le 15 juillet à Brazzaville, le secrétariat exécutif permanent du Conseil consultatif de la femme et les femmes universitaires et membres des sociétés savantes en vue de recueillir leurs sentiments.

Présidée par la secrétaire exécutive du conseil, Antoinette Kébi, cette rencontre a permis de recueillir les préoccupations spécifiques des femmes universitaires, lesquelles pourront faire l'objet de futurs ateliers dans le cadre du plan d'action du conseil.

« L'objectif de cette rencontre est de recueillir leurs sentiments », a précisé la secrétaire exécutive du conseil, avant de décliner les missions de sa structure qui consistent, entre autres, à écouter les représentantes des femmes afin de donner des avis au chef de l'Etat et faire des suggestions au gouvernement.

La délégation des femmes universitaires et membres des sociétés savantes a également évoqué les questions qu'elle souhaiterait voir inscrire aux sessions de la prochaine assemblée générale.

Le Conseil consultatif de la femme est une structure étatique instituée par la Constitution du 25 octobre 2015. « Il a pour missions principales d'émettre des avis au président de la République sur les questions liées à la condition de la femme », a déclaré Antoinette Kébi. Pour cette année 2021, le secrétariat exécutif permanent a programmé des ateliers pour se mettre à l'écoute des femmes en dépit de la difficile situation économique et financière du pays.

Jean Jacques Koubemba

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo (CNEF Congo) s'est réuni en session ordinaire le 14 juillet 2021, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Rigobert Roger ANDELY, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public. Ont également pris part à cette réunion, Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA BABACKAS, Ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Monsieur Bruno Jean Richard ITOUA, Ministre des Hydrocarbures et par VisioConférence, Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale. Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette réunion, le CNEF a examiné principalement : i) la situation économique et monétaire nationale récente et ses perspectives à court terme, à la lumière de l'évolution de l'environnement international et sous-régional et des prévisions réalisées par les services de la

BEAC, ii) les différentes modalités de financement de l'économie congolaise, iii) l'état d'avancement des projets menés par le Secrétariat Général du CNEF et iv) le projet de rapport annuel du CNEF pour l'année 2020.

Sur le plan international, le Comité a noté que la situation économique mondiale reste marquée par une incertitude accrue liée à la recrudescence de la pandémie de covid-19, avec l'apparition de nouveaux variants (indiens et britanniques). Cette situation a conduit les Gouvernements à accélérer les campagnes de vaccination engagées. Toutefois, en liaison avec l'orientation accommodante des politiques monétaires des principales Banques centrales, certaines grandes économies ont connu une amélioration de leur niveau d'activités économiques.

Au niveau régional, le Comité a noté que la reprise des activités demeure tributaire de l'évolution de la pandémie. Néanmoins, en lien avec la reprise de l'activité économique au niveau mondial, on observerait une atténuation de la récession éco-

nomique de +1,3% en 2021, après -6,0% en 2020.

Sur le plan national, le Comité a relevé que l'économie congolaise se comporterait mieux en 2021, même si elle demeure en légère récession à -0,5%, après -6,0% en 2020, grâce notamment à la reprise dans le secteur hors pétrolier. Par ailleurs, le Comité a noté que la situation monétaire à fin 2021, comparative-ment à la même période de l'année antérieure, afficherait : i) une contraction de 40,5% des avoirs extérieurs, à 332,6 milliards; ii) une augmentation de 2,5% des crédits à l'économie, à 1 151,9 milliards et; iii) une quasi-stagnation de la masse monétaire, à 2 145,1 milliards.

Examinant les principaux modes de financement de l'économie nationale, le Comité a relevé les évolutions suivantes au 30 avril 2021 : i) une hausse de 16,7% des crédits bruts qui ont principalement profité au secteur privé, ii) une baisse de 16,2% des créances en souffrance, et iii) une forte progression en volume (+70%) et en valeur (+571,0%) des montants levés par le Trésor public congolais sur le marché des valeurs du trésor de la

CEMAC entre 2018 et 2021, particulièrement sur le compartiment des Obligations du Trésor Assimilables (OTA).

Par ailleurs, prenant connaissance des projets menés par son Secrétariat Général dans le cadre de l'approfondissement du secteur financier, le CNEF s'est réjoui du niveau d'avancement du processus d'adoption des textes sur l'affacturage et le crédit-bail pour leur prochaine adoption par les autorités compétentes.

Le Comité a adopté le rapport du CNEF, édition 2020, et a pris connaissance des décisions prises par les différents organes de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC.

Enfin, bien que le Congo ait fait preuve d'une relative résilience face à la pandémie, le Comité soutient le programme du gouvernement sur l'intensification de la vaccination en vue de contrer les nouveaux variants./-

Fait à Brazzaville, le 14 juillet 2021

Le Président,

JOURNÉE MONDIALE DES COMPÉTENCES DES JEUNES

La couche juvénile sensibilisée à l'ère post-covid

Former les jeunes et développer leurs compétences pour faciliter leur intégration sur le marché de l'emploi : tel était l'enjeu de la septième journée mondiale des compétences des jeunes qui a été célébrée le 15 juillet sous le thème « Imaginer les compétences des jeunes dans l'après pandémie de Covid-19 ».

« Proclamée le 11 novembre 2014 par l'Assemblée générale des Nations unies, le 15 juillet de chaque année est célébrée la journée mondiale des compétences des jeunes. Elle a pour objectif de contribuer à l'amélioration des compétences des jeunes pour faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi », a rappelé Charles Makaya, directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi.

La journée qui se tient dans un contexte caractérisé par une crise économique et sanitaire a été célébrée aux travers de quelques activités dont l'organisation au Congo des ateliers ayant pour objectif d'interpeller et sensibiliser les jeunes à l'ère post-covid. L'objectif à atteindre pour les organisateurs est de renforcer les compétences des jeunes, de susciter leur esprit de volontariat et leur faire acquérir l'esprit de l'entrepreneuriat et les inciter à participer aux métiers agricoles.



Les jeunes suivant les exposés/Adiac

Tout au long de la journée, les jeunes ont tour à tour suivi les exposés sur les jeunes et l'emploi dans le contexte covid ; citoyenneté et participation des jeunes au développement ; agriculture, une opportunité

pour l'employabilité des jeunes ; nouvelles technologies de l'information et de communication vecteur de l'employabilité et de la compétitivité; volontariat, une alternative pour l'employabilité des jeunes.

La directrice de l'Agence congolaise pour l'emploi a souligné dans son exposé la nécessité pour les jeunes de développer eux-mêmes leurs propres compétences. Noelly Oyabiki Iwandza a insisté sur les qualités du

postulant à l'emploi. Selon elle, il doit avoir non seulement la compétence, mais aussi le savoir-être et le savoir-faire. La crise sanitaire ayant bouleversé les habitudes dans les méthodologies de travail, elle a exhorté les jeunes à agir selon la nouvelle donne. « Notre façon de travailler est différente. Les jeunes doivent s'intéresser à ce qui a changé. Les compétences numériques ont pris le pas. Les jeunes, aujourd'hui, utilisent les plateformes pour vendre leur compétence », a-t-elle fait savoir.

Pour développer leurs compétences, plusieurs opportunités s'offrent aux jeunes, notamment la possibilité d'avoir accès à des conférences à distance d'autant plus qu'avec la pandémie les cours se font à distance, les réunions se tiennent par visio conférence ou encore le client peut passer des commandes en ligne. « Ce sont des choses qui vont se poursuivre même après la Covid. Tout se fera à distance ou en virtuel », a-t-il indiqué.

James Golden Eloué

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

Des vivres et non vivres pour la population de Bèné

En séjour de travail dans le département des Plateaux, du 13 au 17 juillet, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, n'est pas partie mains vides à la rencontre de la population vulnérable du village Bèné, à quelques encablures de Gamboma, où règne une cohabitation parfaite entre Autochtones et Bantous.



La ministre remettant un échantillon de vivres au chef du village Bèné

Des sacs de riz, des bidons d'huile végétale, des cartons de poisson salé, qui ont été remis à la population permettra, tant soit peu, de réduire les charges de leur portefeuille ou panier de la ménagère. Tout comme des non vivres et produits de protection contre la Covid-19 au moment de la multiplication des variants.

Par ailleurs, pour faciliter l'enregistrement de naissances des enfants autochtones, la ministre a mis à disposition des autorités locales des registres y relatives. L'initiative vise, en effet, à lutter contre le phénomène de l'apatridie: le fait de n'avoir pas de nationalité qui compromet l'accès à l'éducation, la santé et plusieurs autres droits.

Le chef du village, Honoré Ngué, a salué l'initiative de la ministre et a plaidé pour une meilleure représentativité des autochtones dans certaines institutions ou administrations publiques.

Dans toutes les localités où elle est passée, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a visité des populations vulnérables et a échangé avec les bénéficiaires de «Lisungi» pour se faire une idée des activités génératrices de revenus que réalisent ces derniers.

R.M.

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

Des réglages pour le logement des structures sous tutelle

Dans les Plateaux, les directions départementales des Affaires sociales et de l'Action humanitaire squattent les bâtiments des autres structures. Après avoir touché du doigt la réalité, lors d'une descente effectuée du 13 au 17, la ministre de tutelle, Irène Mboukou-Kimbatsa, a amorcé un plaidoyer en vue du relogement des structures déconcentrées ou encore l'obtention des sites appropriés à la construction de nouvelles installations.



La ministre et les autorités visitant un des bâtiments dont les travaux se poursuivent

A Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, les directions départementales des Affaires sociales et de l'Action humanitaire sont logées dans un local, non électrifié, devant abriter le centre de rééducation fonctionnelle de la localité. Le mur du bâtiment que les deux directions squattaient dans l'enceinte de l'hôpital de base s'était, en effet, effondré. « Ce terrain, que nous occupons actuellement, d'une superficie de 14,70 hectares est notre propriété, mais il n'est pas immatriculé. Nous avons peur de le perdre », a expliqué la directrice départementale des Affaires sociales, Vincia Bouanga, faisant le point des structures sous tutelle à la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa. Le bâtiment qui

devait abriter les directions concernées est inachevé, a-t-elle poursuivi. En dehors du problème des locaux, se pose celui de l'insuffisance du personnel. « Je suis seul à gérer onze districts du département », a fait savoir le directeur départemental de l'Action humanitaire, Antoine Engambe, débordé par le travail car le département connaît quasiment chacune des situations humanitaires dues, entre autres, aux inondations et à l'arrivée des réfugiés en provenance de la République démocratique du Congo.

Les deux directions départementales ont formulé des suggestions pour résoudre les difficultés auxquelles elles sont confrontées, notamment la dotation en moyens roulants pour

accéder facilement dans les localités enclavées, ainsi que les moyens nautiques pour Mpouya et Makotipoko qui sont souvent dans les eaux.

Après s'être fait une idée de la réalité des structures sous tutelle, notamment à Djambala, Gamboma puis Ngo, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire n'a pas fait de promesse. « Il est question d'agir », a-t-elle déclaré en donnant des directives sur des réalisations à effectuer dans les plus brefs délais : l'électrification du bâtiment qui abrite actuellement les directions départementales des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, ainsi que l'immatriculation du terrain.

Rominique Makaya

COOPÉRATION

La France entend poursuivre et renforcer son action au Congo dans plusieurs domaines

A l'occasion de la fête nationale française, l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a organisé le 14 juillet à la Case de Gaulle, un café-pressé pour présenter le bilan, ainsi que les perspectives de coopération durant les cinq prochaines années.

La France, premier partenaire historique du Congo, entend poursuivre et renforcer sa coopération multisectorielle avec le Congo dans les domaines de: la santé; l'environnement; la diversification économique; la gouvernance; la jeunesse et la culture, ainsi que dans la lutte contre la criminalité maritime à travers son partenariat défense et sécurité.

« Fidèle à son partenariat dense et ancien, la France a, cette année encore, agi en matière de santé, d'enseignement supérieur, de formation professionnelle, de soutien aux PME, d'aménagement urbain, d'accès aux services de base, de gestion durable des ressources halieutiques et forestières de protection sociale des plus démunis, de sécurités maritime, fluviale, aérienne et terrestre, ou encore de promotion de la culture congolaise et de préservation de la mémoire partagée », a déclaré l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau au cours de la réception organisée, en format restreint, du fait de la pandémie de Covid-19.

« La France est prête à contribuer pleinement, en exigence et responsabilité, à la réussite de ce mandat, à aider le Congo à écrire cette nouvelle

page de son histoire et à concrétiser les belles perspectives qu'elle renferme », a-t-il assuré.

Parlant du thème choisi cette année, dans le cadre du 14 Juillet, en vue de la prochaine COP26 prévue en novembre prochain à Glasgow (Royaume-Uni), à savoir « La lutte contre le changement climatique et pour la protection de la biodiversité », le diplomate Français a indiqué que son pays, en collaboration avec l'Europe, « réaffirme sa disponibilité à aider le Congo à faire, mieux encore, entendre au monde cette voix forte et responsable de l'Afrique centrale. » « Située au cœur du Bassin éponyme, la République du Congo est, en effet, légitime à vouloir assumer un rôle majeur dans l'émergence de la vision stratégique, qui intègre la préservation et la valorisation du bassin forestier régulateur du climat mondial », a précisé l'ambassadeur français.

Dans le domaine sanitaire, il a salué des évolutions fortes à l'origine desquelles la France a souvent joué un rôle d'impulsion, malgré la pandémie. Il s'agit entre autres, du 47e sommet du G7 de Carbis Bay, tenu le 11 et 12 juin, ayant confirmé l'engagement des pays les plus développés, à la suite de



l'initiative Act-A, pour qu'il y ait plus de vaccins; la rencontre de Paris sur le Financement des Economies africaines, auquel le Congo a fait entendre sa voix, et a permis d'identifier les pistes de 300

L'Ambassadeur de France, François Barateau Mds dollars dont les pays africains ont besoin, jusqu'en 2025, pour: relancer durablement leur croissance; la promotion des droits des femmes appuyée à travers le « Forum Génération Egali-

té », co-organisé à Paris du 30 juin au 2 juillet par le Mexique et la France, sous l'égide de l'ONU; la loi Tobira du 10 mai 2001, reconnaissant que « la traite négrière transatlantique et l'esclavage... constituait un crime contre l'humanité ».

François Barateau a rappelé que « le Congo n'est pas resté à l'écart des évolutions du monde. Dans un contexte difficile, il a ainsi organisé une consultation populaire apaisée au terme de laquelle le chef de l'Etat sortant, réélu, a pris un certain nombre d'engagements importants visant à moderniser le fonctionnement de la République, à consolider une économie trop dépendante de ressources pétrolières en déclin inexorable et à mieux prendre en compte les aspirations sociales ».

« Le nouveau Premier ministre les a déclinés en ambitieuses propositions d'actions, articulées autour de la bonne gouvernance, du climat des affaires, de la diversification économique du Congo et d'une relation confiante avec des partenaires qui respectent sa souveraineté et son indépendance de long terme », a ajouté l'ambassadeur.

Yvette Reine Nzaba

DISPONIBLE

EN FRANCE	EN AFRIQUE
free #449	LES BOUQUETS CANAL+ CANAL 334

DIRECT

(+242) 06 600 92 99

direction.cdirec@gmail.com

+337 51 11 81 34

CDIRECT OFFICIEL

CDIRECT.TV

LE CONGO VU DU MONDE, LE MONDE VU DU CONGO

TÉLÉPHONIE MOBILE

Vers un « free roaming » entre le Congo et le Tchad

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) du Congo et l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes du Tchad (Arcep) du Tchad ont envisagé, vendredi par visioconférence, la mise en œuvre bientôt du « free roaming », afin de faciliter la mobilité des personnes entre les deux pays à travers la téléphonie mobile.

Le « free roaming » est un service proposé aux abonnés d'un réseau mobile qui leur permet d'utiliser leurs numéros de téléphone, pour émettre ou recevoir des appels, d'accéder à internet (roaming data) à des tarifs préférentiels lors de voyages dans les pays étrangers et dans les zones peu couvertes. La réunion entre les experts des deux autorités de régulation intègre les dispositions de l'article 1er du protocole d'accord signé le 19 mars 2021 entre l'Arcep du Tchad et l'ARPCE du Congo, qui prévoit que « les deux parties sont tenues de mettre en place, dans leurs pays respectifs, un comité technique qui sera piloté par l'Autorité nationale de régulation et comprenant l'ensemble des opérateurs ».



Wilson Bokatola, directeur des ressources en fréquences (Arpce), à droite, et Narcisse Kiouari, chargé du suivi des affaires internationales à la direction des affaires juridiques et internationales (ARPCE)Adiac

Ces comités techniques ont pour but d'échanger préalablement avec les opérateurs nationaux, afin de recueillir les données techniques nécessaires à la consolidation et la mise en place de la grille tarifaire applicable dans le cadre de ce projet par les opérateurs des deux pays. Le Conseil des ministres

de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) avait, en effet, adopté « le règlement communautaire portant mise en place du free Roaming » dans les six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Avec l'adoption de ce règlement, les frais relatifs

au Roaming seront supprimés entre le Cameroun, le Congo, le Gabon, le Tchad, la Guinée équatoriale et la Centrafrique. C'est dans cette perspective que le Congo et le Gabon, à travers leurs institutions de régulation, ont certifié, le 31 janvier 2020 à Brazzaville, l'effectivité du service qui

permet, depuis le 1er janvier, aux abonnés des réseaux mobiles du Congo et Gabon d'utiliser leurs numéros de téléphone lorsqu'ils sont en déplacement.

« Un abonné d'un réseau de téléphonie mobile en déplacement au Congo ou au Gabon peut appeler ou être appelé et échanger des données avec son téléphone sans que cela puisse modifier son plan tarifaire », avait précisé le directeur général de l'ARPCE, Louis-Marc Sakala.

Lors de la conférence des régulateurs des télécommunications de l'Afrique centrale réunie à Malabo, les 6 et 7 août 2018, une feuille de route pour la mise en place du roaming à moindre coût dans la sous-région avait été adoptée.

Quentin Loubou

COP 26

L'Unesco va apporter sa contribution au Congo et à la CCBC

La représentante de l'Unesco, Fatoumata Magera, a exprimé la volonté de son institution à apporter sa contribution pour accompagner le Congo dans les préparatifs de la conférence des parties (COP 26) de Glasgow en Ecosse au cours de l'entretien qu'elle a eu avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault.

Profitant de sa visite pour féliciter la ministre de la confiance renouvelée à sa personne, à l'élargissement de son ministère, la représentante de l'Unesco en République du Congo a réaffirmé la disponibilité de cette institution onusienne à travailler avec le ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, coordonnatrice technique de la Commission climat du bassin du Congo (CCBC). « Comme vous le savez, l'Unesco dans le S de son sigle s'occupe des questions de sciences. C'est dans son mandat, dans l'un des cinq domaines de sa compétence. Et dans le domaine des sciences, nous avons une bonne place pour la question de l'environnement. Donc le portefeuille qu'occupe la ministre, notamment dans le domaine du climat, de l'environnement, de la biodiversité, intéresse l'Unesco au plus haut point dans son rôle d'appui stratégique, dans son rôle d'organisation technique et d'accompagnement », a précisé la représentante de l'Unesco au sortir de l'entretien avec la ministre.

Parlant de la COP 26, Fatoumata Magera a rappelé que dans



La ministre s'entretenant avec le Dr Christian Ruck (crédit photo/MEDDBC)

l'historique des COP, l'Unesco a toujours été associée. Elle a entre autres pour mandat d'appuyer les pays, de les aider à s'organiser pour leur participation et pour que leurs voix soient entendues. « Dans ce processus que la ministre est en train de conduire depuis plusieurs mois maintenant et avec brio, l'Unesco a mis sa modeste contribution pour pouvoir appuyer le ministère dans son effort de préparation pour qu'il puisse porter

haut la voix non seulement du Congo mais aussi de la sous-région dans le domaine du bassin du Congo », a-t-elle souligné.

L'Unesco s'intéresse dans le domaine de l'environnement, notamment sur toutes les questions de réserve de biosphère. Elle appuie les pays dans tout ce qui concerne la préservation des réserves de biosphère et toute la résilience des populations autour des réserves de biosphère. Quant à la question

des tourbières, l'Unesco pourrait apporter son expertise dans le cadre du développement d'une stratégie intégrée qui touche les différents pays qui y sont concernés.

Le Congo et la CCBC dans les préparatifs de la COP 26 de Glasgow

La ministre Arlette Soudan-Nonault, coordonnatrice technique de la CCBC, a échangé également avec le Dr Christian Ruck, facilitateur du Partenariat pour

les forêts du bassin du Congo (PFBC). Les deux personnalités ont parlé des écosystèmes du bassin du Congo, deuxième poumon écologique mondial et première réserve mondiale de carbone grâce à ses tourbières qui sont placées au cœur du continent. Ils s'inscrivent comme priorités dans les perspectives d'atteinte de l'accord de Paris sur le climat. C'est à la COP 26 de Glasgow que la République du Congo et les autres pays membres de la CCBC parleront d'une seule voix afin de rappeler à la communauté internationale l'urgence planétaire de préserver les écosystèmes fragiles du bassin du Congo. Le Dr Christian Ruck a rassuré la ministre Arlette Soudan-Nonault du soutien du PFBC d'accompagner le Congo et la CCBC sur l'ensemble des initiatives sur le Climat. « L'objectif, c'est la conservation et l'aménagement durable du grand poumon du monde, parce que le bassin du Congo est le deuxième poumon du monde, il est très précieux... Il faut absolument protéger ses forêts. J'ai fait le plaidoyer pour un grand deal », a déclaré le Dr Christian Ruck.

Bruno Okokana

NÉCROLOGIE

Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Kondou; Elise, Marie-Odette, Yolande, Bienvenu à Pointe-Noire, Sébastien, le commandant Kayhi, Sandra, président Gaël, l'adjudant-chef Junior, Toubé, Guycha, Reine, Christ et Yakouba informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur soeur, mère et tante, Christine Kondou, se présente comme suit :

Mardi 20 juillet 2021 :

- 10h00 : levée de corps à la morgue de Blanche Gomes ;
- 11h00 : recueillement sur place ;
- 12h00 : messe requiem en la basilique Sainte-Anne de Poto-Poto ;
- 13h00 : départ pour le cimetière La Grâce ;
- 16h00 : retour et fin de la cérémonie.



Roger Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, et enfants, Albertine Tsikabaka, Antoinette Moundélé, les enfants Ganga, la famille Batsala, Rose-Marie, Jean, Faustin Moundélé, les enfants Loango, Panelie Ngombo, Francina Ekama ont l'imense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur soeur, mère et fille Nelly Edwige Ganga, survenu le 8 juillet 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°59 bis, rue Ossélé Mougali Brazzaville. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Albert Mbon, juge à la Cour suprême, l'adjudant Alphonse Mboussa de la Garde républicaine, monsieur Charles Soussa et la famille Endzounou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère et neveu Norbert Elenga, juge à la Cour constitutionnelle, survenu le 3 juillet 2021 au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville. Le deuil est organisé au domicile du défunt, sis 56 rue Saint-Paul, à Talangaï. Référence : avenue Jean Dominique-Okemba. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

James Golden Eloué, journaliste du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », et la famille Ombou informent les parents, amis et connaissances du décès de leur oncle, frère et père, Ombou Edmond Loire, survenu le 12 juillet au CHU de Brazzaville. La veillée se tient au n° 12 de l'avenue du changement à Nkombo, (derrière la télé, arrêt forage référence : église Ebenezer) La date des obsèques sera communiquée ultérieurement



Spai Ngakosso et la famille Ngakosso ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur enfant, Jeancy Valère Ngama Ngakosso, survenu le 4 juillet 2021 à Pointe-Noire. la veillée mortuaire se tient au quartier Kouinkou en face de l'église Armée du salut. Les obsèques sont prévues le vendredi 16 juillet 2021 au cimetière privé de vindoulou.



La grande famille de l'Unité territorial d'intervention du commandement territorial des forces de police de Brazzaville, à la profonde douleur d'informer les amis et connaissances du décès de leur collègue, l'adjudant de police Gassongo Sandet Effimagnoro, survenu le 8 juillet 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au, n°77, rue Mpassa-quartier Ngamakosso (rfce : arrêt école). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

IN MEMORIUM

Gaston BOMBO EYEMBET

17 juillet 2011 - 17 juillet 2021, voici dix (10) ans, jour pour jour, que le seigneur a rappelé à lui notre très chère père, le nommé Gaston Bombo Eyembet. La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher. En cette date de triste anniversaire, les enfants BOMBO, NDEBA et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Papa Gaston, tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain resteront toujours en nous comme références. Que ton âme repose en paix.



**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



SANTÉ

Dix initiatives mises en place pour mettre fin au paludisme

L'Organisation mondiale de la santé et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ont signé, le 13 juillet, un accord de coopération et de financement portant sur la mise en œuvre de dix initiatives stratégiques destinées à mettre fin aux épidémies liées à ces pathologies et à renforcer les systèmes de santé.

Selon les signataires, ce nouvel accord couvrira la période de mise en œuvre 2021-2023. Il vise à remédier à certaines difficultés persistantes qui entravent les progrès de la lutte contre ces trois maladies et à préserver les gains durement acquis et aujourd'hui menacés par de nouvelles pandémies comme celle de Covid-19.

En effet, cet accord fait suite à un constat selon lequel en 2019 environ un million de personnes ont été mortes de la tuberculose et près de quatre cent neuf mille personnes ont perdu leur vie à cause du paludisme. Et, en 2020 six cent quatre-vingt-dix mille personnes ont été décédées de la maladie du sida. Pour les deux institutions, c'est suite à cela que ces initiatives stratégiques jugées nécessaires pour la communauté internationale ont été prises. Elles visent les objectifs suivants : élargir le traitement préventif de la tuberculose pour les personnes vivant avec le VIH dans neuf pays africains ; renforcer les efforts visant à fournir des prestations de services différenciés liés au VIH ; accélérer les efforts visant à identifier les personnes atteintes de tuberculose non repérées par les systèmes de santé dans vingt pays ; accélérer l'introduction d'innovations en matière de traitement contre la tuberculose multirésistante à travers la recherche opérationnelle ; ai-

der vingt-six pays et territoires à éliminer le paludisme d'ici 2025 ; améliorer la collecte et l'utilisation des données par les pays aux fins de l'élaboration des politiques fondées sur des données probantes ; promouvoir l'adoption rapide d'innovations en matière de prestation de services dans le cadre de l'apprentissage Sud-Sud ; améliorer la qualité des soins ; encourager l'adoption rapide d'innovations en matière d'achats et de gestion de la chaîne d'approvisionnement et accroître la pérennité et l'efficacité des programmes et faciliter la transition vers le financement national. « L'OMS et le Fonds mondial entretiennent depuis longtemps un partenariat fructueux dans le but d'intensifier les interventions de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme et de renforcer les systèmes de santé dans de nombreux pays. Au travers les initiatives ciblées et d'investissements à effet catalyseur, cette collaboration a contribué à réduire sensiblement la charge de morbidité du VIH, de la tuberculose et du paludisme dans le monde, ce qui a permis de sauver des millions de vies depuis 2002 », ont déclaré les signataires avant de reconnaître que la pandémie de Covid-19 met en évidence la nécessité d'un renforcement de notre partenariat pour l'atteinte de nos objectifs

communs d'élimination des épidémies. « Cet accord aidera les pays à élaborer des ripostes plus efficaces aux épidémies de VIH, de tuberculose et de paludisme et à mettre en place les systèmes de santé dont ils ont besoin pour atteindre les plus vulnérables », a précisé l'OMS tout en soulignant qu'ensemble, avec le Fonds mondial ils ont démontré qu'ils sont une force puissante à même de tirer parti d'un soutien dans les pays et d'une présence régionale solides pour renforcer les systèmes de santé et mettre un terme plus rapidement aux épidémies de sida. Car, ce nouvel accord permettra de surmonter les nombreux défis engendrés par la pandémie de Covid-19, ainsi que de protéger et d'étendre les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

Notons que le Fonds mondial est un mouvement mondial qui a pour vocation de vaincre le VIH, la tuberculose et le paludisme et de garantir à tous un avenir plus sain, plus sûr et plus juste. Car, il mobilise et investit environ quatre milliards de dollars par an pour lutter contre les maladies infectieuses les plus meurtrières, combattre l'injustice qui les alimente et renforce les systèmes de santé de plus de cent pays touchés.

Rock Ngassakys

OPEP

Compromis trouvé sur les quotas pétroliers

L'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis sont enfin parvenus à un compromis sur l'accord d'approvisionnement de l'OPEP+, ont annoncé l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et ses alliés.

Selon l'accord, les Emirats arabes unis (EAU) qui produisent aujourd'hui 3,16 millions de barils par jour pourront porter leur niveau d'extraction à 3,65 millions de barils par jour après l'expiration de l'accord actuel en avril 2022.

Avant la crise, les EAU ont massivement investi dans l'amélioration de leurs capacités de production, mais les quotas les empêchent d'exploiter de façon optimale ces capacités. En bloquant l'accord de l'OPEP+, ils espéraient un assouplissement de leurs quotas de réduction.

Depuis plus de deux semaines, les Emirats arabes unis bloquent la mise à jour du pacte expirant en avril 2022 qui prévoit une augmentation mensuelle de 400 000 barils par jour de la production de l'OPEP+ jusqu'en décembre 2021 et prolongent les réductions restantes d'avril 2022 à décembre 2022. Bien qu'ils ne se soient pas opposés à l'augmentation de la production, les EAU font valoir que la nouvelle mise à jour doit tenir compte du fait qu'ils ont un quota de réduction trop élevé et ont exigé un assouplissement de leurs restrictions de production. Ils ajoutent qu'ils avaient précédemment accepté un chiffre de référence « très bas », en guise de geste de bonne volonté dans l'espoir que la réduction prenne fin en avril 2022.

En raison de l'apparition du coronavirus qui a pesé sur la demande, l'OPEP et ses alliés ont convenu de réduire leur production de 10 millions de barils par jour, soit 10 % de l'approvisionnement mondial. Avec la reprise progressive de l'économie mondiale, les réductions s'élèvent actuellement à environ 5,8 millions de barils par jour.

Josiane Mambou Loukoula

MOZAMBIQUE

Une nouvelle mission de formation pour les Européens

L'UE a donné son feu vert au lancement d'une nouvelle mission de formation militaire, la 4e EUTM en Afrique, sous la direction des Portugais. La participation de la France restera « mesurée ».

Les fusiliers marins portugais, une des unités d'élite de l'armée portugaise, iront former leurs homologues mozambicains entre fin septembre et fin octobre. La décision a été adoptée lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères, après sa préparation en amont, entre les États membres, l'état-major de l'UE et le service diplomatique européen, au sein des groupes de travail et avalisée lors de la réunion des ambassadeurs du COPS (comité politique et de sécurité) puis du COREPER (représentants permanents). Deux textes sont adoptés. L'un cadre la mission sur le plan politique, il sera publié au Journal officiel.

L'autre texte concerne la gestion de crises, plus technique, il ne sera pas rendu public. Il décrit les tâches à accomplir, les moyens développés sur place. Il sera suivi de plusieurs autres documents de planification militaire (comme un plan de mission, règles d'engagement, etc.) en cours d'écriture. Mais « European Union Training Mission », EUTM Mozambique n'aura pas de mandat exécutif, et n'aura non plus de vocation à imposer ou rétablir la paix, mais plutôt à former les forces armées de défense du Mozambique (FADM), ou plutôt une partie d'entre elles.

L'EUTM aura pour unique tâche de former plusieurs compagnies de forces spéciales, jusqu'à constituer une Quick Reaction Force. Cette mission européenne intervient pour la première fois dans la partie australe de l'Afrique, dans une zone, a priori, calme. Elle est basée dans les casernes mozambicaines des forces spéciales et des fusiliers marins, près de Maputo, la capitale. Le format sera plutôt réduit, environ 120 personnes, dont 2/3 devraient être fournis par les Portugais, déjà présents dans le cadre d'une formation bilatérale, et dirigée par un officier portugais, le général de brigade Nuno de Lemos Pires. Une contribution française serait de un ou deux officiers. En revanche, les forces françaises de la zone sud de l'océan Indien, basées à la Réunion ou Mayotte, pourraient prendre place à des formations ponctuelles et ciblées (par exemple entraînement au tir ou maritime), dans le cadre de détachements d'instruction opérationnelle (DIO). Une participation qui pourrait augmenter avec le temps. Le démarrage opérationnel de la mission pourrait avoir lieu entre fin septembre et fin octobre 2021.

Noël Ndong

AVIS DE RECRUTEMENT N° 01/2021-LCDE

DIRECTION GÉNÉRALE
Siège Social : Rue du Sergent Malamine
Centre-Ville BP 229/365 Brazzaville
République du Congo
Tél. +(242) 05 579 01 50 / 06 821 41 20



La Congolaise Des Eaux porte à la connaissance du public qu'elle procède au recrutement de six (06) compétences pour assurer le développement de son système informatique autour de deux (02) projets financés par l'Agence Française de Développement (AFD) et coordonnés par le Fonds de Développement du Secteur de l'Eau (FDSE) :

- Projet 1 : Mise en œuvre d'une infrastructure informatique, réseaux et télécommunications (Projet Infrastructure Informatique)
Projet 2 : Installation d'un ERP/SIC, Système d'Information Clientèle (Projet Centralisation Base de Données)

Les candidatures concernent les postes ci-après :

- Poste 04 : Chef de projet Infrastructure Informatique, Réseaux et Télécommunications
- Poste 05 : Ingénieur en Informatique, Réseaux et Télécommunications
- Poste 07 : Ingénieur en Administration des Systèmes Informatiques
- Poste 08 : Ingénieur en Administration de Bases de Données
- Poste 14 : Chef de projet Centralisation Base de Données Clientèle
- Poste 15 : Responsable Technique et Migration de la Base de Données Clientèle

Conditions :

- Être de nationalité congolaise ou résident(e) permanent au Congo
- Agé(e) entre 25 et 45 ans
- Ne pas être placée sous le coup d'une quelconque procédure judiciaire
- Bonne communication écrite et verbale en français
- Être libre de tout engagement

Pour postuler, merci d'envoyer vos candidatures (CV + lettre de motivation + copies certifiées des diplômes + copie pièce d'identité valide ou carte de résident en cours de validité + photo d'identité récente + certificat médical d'aptitude physique) par mail à l'adresse : emploi.lcde2021@gmail.com avec en objet la référence et le titre du poste.

Les fiches de poste sont à télécharger sur le site : www.lcde-sa.com

La date limite de réception des candidatures est fixée au vendredi 30 juillet 2021 à 15H00.

Les candidats présélectionnés passeront des tests d'entretien.

Les candidats retenus seront soumis au régime du droit de travail congolais et traités conformément à la convention collective de La Congolaise Des Eaux en vigueur, en contrats à durée indéterminée.

RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

Le Congo souhaite tirer profit de la coopération Afrique-Inde

Au regard des obstacles qui ralentissent le développement technologique et numérique au Congo, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, a évoqué le 15 juillet par visioconférence l'urgence pour le pays d'intégrer le train de l'innovation technologique en faisant valoir les acquis des relations entre l'Inde et l'Afrique.

Le vœu de voir le Congo s'aligner parmi les pays africains développés en matière de révolution technologique a été exprimé à l'occasion de la seizième édition du conclave CII-EXIM Bank sur le partenariat Inde-Afrique organisé sous le thème « Exploiter l'opportunité Afrique-Inde : se connecter, créer, collaborer ». « Il est plus qu'urgent que notre pays intègre le train de la révolution technologique, en développant efficacement les relations entre notre continent et l'Inde », a déclaré le ministre Ibombo.

Au cours des échanges, Léon Juste Ibombo a reconnu l'existence encore des freins à lever pour rendre possible l'essor d'une industrie robuste et stable. Ce conclave vient à point nommé car il vise, entre autres, à aider les États africains à transformer les obstacles en opportunité. Saisissant l'instant de cette tribune, le ministre en charge du numérique a rappelé la volonté du gouvernement congolais d'aller vers la diversification de l'économie nationale, dont l'un des leviers est le développement des technologies de l'information et de la communication. « ... les TIC demeurent un vivier primordial pour parvenir aux progrès et innovations futurs. En participant à ce conclave, nous souhaitons placer le Congo dans le concert des nations afin de tirer profit du développement par la mise en œuvre des résolutions et recommandations qui seront approuvées », a-t-il fait savoir.

Dans le même élan, le ministre Léon Juste Ibombo est en concertation avec le ministre des Affaires étrangères de l'Inde en vue de faire participer le Congo au projet du réseau e-VidyaBharati et e-AerogyaBharati (e-VBAB) et celui du réseau électronique panafricain de mise à niveau technologique.

En rappel, le conclave CII-EXIM Bank sur le partenariat Inde-Afrique est considéré comme une passerelle qui réunit tant les acteurs publics que privés, afin de discuter et partager des expériences et idées autour des thématiques en rapport direct avec les TIC et bien d'autres domaines.

Gloria Imelda Lossele et Merveille Atipo

BAC GÉNÉRAL

Jean-Luc Mouthou salue le démantèlement des réseaux frauduleux

Le ministre de l'Enseignement préscolaire primaire, secondaire et de l'Alphabétisation Jean-Luc Mouthou a salué le 16 juillet le dynamisme des acteurs du système éducatif dans la lutte contre la fraude pendant le baccalauréat général.

Il a également souligné le bon déroulement des épreuves écrites du baccalauréat général, session de juillet 2021, tout en saluant le travail des hommes et des femmes impliqués dans l'organisation de cet examen d'État.

A deux semaines du lancement du brevet d'études du premier cycle, le ministre Mouthou s'est dit satisfait du travail des agents de l'équipe antifraude. « Nonobstant quelques actes de fraude, des actes liés à l'animation des laboratoires par les enseignants évoluant parfois dans des lycées publics, nous avons démantelé de nombreux réseaux mafieux. Grâce aux objets des animateurs des laboratoires que nous détenons, nous allons approfondir les enquêtes, afin de mettre hors d'état de nuire tous les réseaux des tricheurs », a-t-il indiqué.

Il a, par ailleurs, déploré le décès le 11 juillet dernier d'un membre du jury suite à l'incident d'un hélicoptère transportant les malles des copies et les membres du jury du Bac à l'intérieur du pays. Notons qu'au total, 93.065 candidats répartis en 246 centres sur toute l'étendue du territoire national y compris le Cabinda et Luanda en Angola ont participé au bac 2021.

Rude Ngoma

BASSIN DU CONGO

Les partenaires invités à appuyer l'opérationnalisation du Fonds bleu

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a présenté la contribution de l'Afrique à la septième session du forum régional sur le développement durable, en sa qualité de présidente du bureau de cette session tenue en visioconférence.

Elle a été investie lors de la septième session organisée à Brazzaville du 1er au 4 mars 2021 sur le thème : « Mieux reconstruire l'avenir : vers une Afrique résiliente et verte pour la réalisation du programme 2030 et de l'Agenda 2063 ».

« En Afrique et dans le monde, nous sommes entrés dans une décennie historique avec un triple impératif qui définira aussi bien le bien-être humain que celui des écosystèmes. Ces impératifs liés sont la réalisation d'une reprise inclusive après la crise de Covid-19, la lutte contre les changements climatiques et la réalisation opportune des Objectifs de développement durable (ODD) », a-t-elle déclaré.

Dans ce contexte, la ministre Arlette Soudan Nonault a présenté les points saillants des délibérations du forum africain en quatre points : Il s'agit en ce qui concerne le premier point de la légère progression de l'Afrique vers la réalisation du programme 2030 et de l'Agenda 2063 entravée par la pandémie de Covid-19, qui a annulé certains gains réalisés, et à la vitesse actuelle de mise en œuvre. Ainsi dit, l'Afrique n'est pas sur le bon chemin pour atteindre les ODD. En Afrique, la pau-

reté est répartie à la hausse et la pression de la dette augmente. Les effets dévastateurs des changements climatiques se multiplient, ce qui coûte à la région plus de 5% en moyenne de son produit intérieur brut pour répondre aux urgences climatiques.

Face à ces défis, a signifié la ministre en charge du Développement durable, le forum exhorte les pays africains à investir dans la recherche et l'innovation, pour accroître les capacités de production locales notamment dans la production des vaccins et des équipements de protection individuelle.

Les gouvernements africains sont aussi appelés à mettre en place des mesures visant à stimuler la mobilisation des ressources domestiques ; la communauté internationale à appuyer la réponse de l'Afrique par l'émission de droits de tirage spéciaux, des échanges de dette en faveur du développement durable, et des systèmes internationaux d'échange de carbone.

S'agissant du deuxième point, la présidente du bureau de la septième session, a souligné qu'en matière d'action climatique et de solutions basées sur la nature, le forum a mis l'accent sur

le rôle crucial de l'Afrique en général et de l'Afrique centrale en particulier dans le maintien de l'équilibre climatique mondial, grâce aux forêts et aux tourbières du Bassin du Congo.

Au vu de cela, l'Afrique invite les partenaires au développement à mobiliser le financement nécessaire pour rendre opérationnel le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, afin d'aider les pays membres de la Commission climat du Bassin du Congo à concilier la lutte contre les changements climatiques et le développement.

Elle invite également la communauté internationale à accompagner les initiatives de conservation et de préservation des tourbières du Bassin du Congo qui séquestrent près de trente-un milliards de tonnes de carbone contribuant au maintien de l'équilibre climatique mondial. « Je suis ravie de vous informer que pendant le forum régional, mon gouvernement et la CEA ont signé un protocole d'entente pour l'établissement du centre africain de recherche en intelligence artificielle à Brazzaville, au Congo », a fait savoir Arlette Soudan Nonault.

Bruno Okokana

PRIX MATIAH ECKHARD CATÉGORIE UNIVERSITÉ

Le Congolais Tristell Mouanda Moussoki distingué

Le jeune étudiant congolais, Tristell Mouanda Moussoki, a remporté le prix du jury du concours Matiah Eckhard catégorie université pour son œuvre « Un jour viendra ». La remise des prix aura lieu très bientôt en France.

Organisé par l'association Eurromédia communications, ce concours est dédié à la mémoire de Matiah Eckhard, jeune poète et musicien disparu à l'âge de 19 ans, en janvier 2014. Ce concours a pour vocation de s'ouvrir à l'expression des sensibilités des jeunes du monde entier âgés de 12 à 25 ans. Il cible tous les jeunes auteurs qui souhaitent emprunter un chemin poétique afin de retrouver un esprit libre et ouvert sur le monde. Ceux-ci sont amenés à exprimer en poésie leur vécu, leur vision du monde, leur conception de l'amitié et du partage. Parmi les critères exigés, le poème devra comporter un titre et être écrit sous une forme poétique versifiée ou non. Les poèmes peuvent

être réalisés de manière individuelle, on peut également soumettre au jury des textes collectifs ou dans le cadre d'un enseignement. Un candidat doit présenter un seul poème. Dans certains cas, le poème peut être accompagné d'un dessin ou d'une image.

Au terme de la compétition, trois prix sont décernés aux lauréats, à savoir : prix catégorie université ; prix catégorie lycée, et prix catégorie collège. A cela s'ajoute le prix du jury. Pour l'édition 2021, Tristell Mouanda Moussoki (étudiant originaire du Congo), a reçu le prix du jury catégorie université pour son œuvre « Un jour viendra ».

« Un jour viendra » c'est un texte que j'ai écrit lorsque nous étions en Chine. Nous

avons passé des moments difficiles. A travers ce texte, je rends hommage au bassin du Congo, car le bassin du Congo c'est la lumière de l'humanité. Le souffle du monde se trouve ici au Congo (le bassin du Congo). C'est donc un vibrant hommage que je rends à la biodiversité, à la nature sans laquelle nous ne pouvons rien faire. Je dédie ce prix à toutes les femmes du monde qui luttent pour leur propre survie », a déclaré le lauréat catégorie université.

Rappelons que l'année 2020 Tristell Mouanda Moussoki avait également remporté le premier prix catégorie université, grâce à son texte « Lueur crépusculaire ».

B.OK.

SECTEUR DES LOISIRS

Les cadres s'imprègnent de la politique nationale du développement

Le ministère du Tourisme et des Loisirs organise, les 15 et 16 juillet à Brazzaville, l'atelier d'imprégnation de la politique nationale de développement durable et responsable du secteur des loisirs.

La ministre de tutelle, Destinée Hermella Doukaga, qui a présidé la cérémonie d'ouverture a invité les participants à donner le meilleur d'eux-mêmes. « *Au cours de ces assises, vous allez recevoir les outils nécessaires à la bonne conduite de vos missions sur le terrain* », a-t-elle indiqué.

Cet atelier se tient après la validation de la politique de développement durable du secteur des loisirs en octobre 2019. En effet, réalisé par le gouvernement grâce à l'appui technique du Programme des Nations unies pour le développement et de l'Organisation mondiale du tourisme, ce document politique tient compte de toutes les formes des loisirs. Il s'agit, entre autres, des loisirs socioéducatifs, sportifs, artistiques, ludiques, socioculturels, divertissement, marchands et de toutes les activités se rapportant à l'occupation du temps libre des



citoyens.

Selon la directrice générale des loisirs, Patricia Tendelet, cette politique nationale est non seulement le résultat d'une profonde analyse diagnostique des réalités de ce secteur au Congo, mais aussi le fruit d'échanges consultatifs et de consensus entre différents acteurs. « *Elle est la traduction*

concrète des aspirations réelles que reflètent nos populations lors des missions de terrain. Nous devons en être fiers des résultats de cette démarche et nous préparer à nous approprier la vision, les orientations stratégiques, les programmes et le plan pluriannuel d'action prioritaire 2020-2024 de cette

politique nationale », a déclaré Patricia Tendelet.

Des orientations stratégiques de la politique découlent, a-t-elle poursuivi, quatre axes accompagnés de quatre programmes prioritaires. Il s'agit notamment du renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance du secteur des loisirs ; de la pro-

motion de la participation et de l'accès de tous aux activités de loisirs et dans toute sa diversité ; la promotion de la diversification de l'offre touristique à travers la créativité et la valorisation du patrimoine naturel historique et socioculturel traditionnel. A cela, s'ajoutent la promotion de partenariats stratégiques, le développement de la communication et la vulgarisation des enjeux du développement durable et responsable du secteur des loisirs.

« *Tenant compte de l'impératif de diversification de notre économie, quinze projets de loisirs à mettre en œuvre sont déclinés dans le plan d'action prioritaire et répondent à cet impératif tout en valorisant le capital humain et en luttant contre la pauvreté...* », a souligné la directrice générale des loisirs.

Parfait Wilfried Douniama

FAME-AFRIQUE

L'appel à candidature à la 1^{re} édition ouvert

En prélude à la tenue du 12 au 14 septembre, dans la ville du Cap en Afrique du Sud, de la rencontre Film, Arts, Media and Entertainment (Fame), un appel à candidature a été lancé à l'endroit des artistes africains. La date limite pour postuler est fixée au 31 juillet prochain.

Organisé par la plateforme Reed Exhibitions Africa, en partenariat avec la ville du Cap, le Fame se veut une vitrine de promotion et de découverte des jeunes talents du continent. Durant trois jours, le Fame mettra en place plusieurs show case, conférences-débats, projections et sessions de contenu pour offrir une panoplie d'opportunités aux artistes, prêts à accueillir de nouvelles perspectives.

L'événement est centré autour de quatre catégories : le cinéma, les arts visuels (performance, danse, littérature, photographie, peinture, dessin), les médias et le divertissement qui regroupe à la fois la musique, la comédie et le théâtre.

Selon le comité d'organisation, chaque catégorie mis en lumière poursuit un objectif précis. La catégorie « Divertissement » concerne les artistes africains, les leaders du secteur, locaux et internationaux, qui souhaitent explorer les opportunités offertes pendant la semaine Fame-Afrique. « *Cette catégorie est un événement à ne pas rater où le monde est invité à célébrer le talent, l'innovation, la créativité et l'inspiration uniques à l'Afrique* », indique un communiqué dudit comité.

La section « Arts » vise plutôt à offrir une plateforme aux créateurs pour qu'ils soient vus et reconnus par les acteurs clés du secteur. Elle permet aux participants de tirer profit des opportunités qui se présenteront à eux afin de vendre leur travail aux leaders du secteur et participants du monde entier. En ce qui concerne le cinéma, l'événement sera l'occasion de présenter aux institutions technologiques et commerciales impliquées dans la réalisation de films un panorama de l'étendu du talent que regorge l'Afrique afin de donner aux acteurs concernés un coup de pouce significatif dans la suite de leurs carrières. La présentation des talents dans ce secteur se concentre sur un film ou une émission de télévision africaine mettant en valeur l'Afrique et ses habitants, qu'importe le format : court ou long métrage, documentaire, animation, série.

Dans le cadre de la semaine africaine d'exposition des talents « Fame-Afrique 2021 », la catégorie « Média » est conçue pour reconnaître les influenceurs africains et l'utilisation exceptionnelle de différentes formes de médias (médias numériques/sociaux, services de streaming ou médias traditionnels). Elle vise à reconnaître les talents remarquables qui perpétuent la tradition de la narration africaine, en passant par l'art de la peinture rupestre ancienne à la messagerie numérique et aux extravagances du streaming. En vue de participer au rendez-vous, les artistes sont invités à soumettre leurs bandes-démo avant le 31 juillet dans l'une des catégories éligibles.

Merveille Atipo

BOXE DES PHARAONS RENOVÉE

Les Diables rouges invités à entretenir la flamme

Les Diables rouges de la boxe des pharaons ont été honorés, le 15 juillet, par le ministre en charge des Sports, après leur moisson abondante de seize médailles glanées à l'Open de Kinshasa tenu au mois de juin.



Les Diables rouges vainqueurs de l'Open de Kinshasa après leur réception par le ministre des Sports/Adiac

Les Sawaris congolais ont glané seize médailles, dont sept en or, cinq d'argent et quatre de bronze. Ils ont donc occupé la première place, selon le rapport technique final.

Félicités par le ministre en charge des Sports, ils ont été encouragés à poursuivre dans la même dynamique. « *Un seul mot c'est félicitation et courage parce que seize médailles ce n'est pas rien. C'est beaucoup. Pour ceux qui ont quelque penchant sur la numérote, on dirait que c'est la perfection parce que 16 quand vous faites 6+1 est égal à 7 et sept dans la bible c'est le chiffre de la perfection. Donc vous avez été parfaits. Etant donné que vous êtes élevés par l'effort, je vous invite à continuer dans l'effort pour les prochaines victoires que nous attendons tous* », a commenté Hugues Ngouélondélé.

Jean Samba, président de la Fédération congolaise de boxe des pharaons renouvée, a profité de l'occasion pour rappeler les objectifs de cette discipline née au Congo. Ils consistent à assurer sa promotion car tous les pays possédant un sport renouvelé ont l'obligation d'en faire la promotion. Il compte sur le dynamisme de la diplo-

matie sportive du gouvernement pour lui permettre de franchir un palier à l'instar de la lutte sénégalaise inscrite comme sport de démonstration aux JO de Paris 2024.

Le président de la Fédération congolaise de boxe des pharaons renouvée a, en effet, plaidé pour que cette discipline soit inscrite aux 9e Jeux de la Francophonie comme sport de compétition. Car, cette boxe est déjà présente dans cinq pays francophones en sus de la France. « *Ce sport mériterait de figurer à ces jeux comme sport de compétition. C'est le vœu le plus cher de la Fédération congolaise de la bBoxe des pharaons et disciplines associées et la doléance que le bureau exécutif fédéral formule aux autorités* », a-t-il souligné. La boxe des pharaons gagne déjà des galons puisqu'elle est retenue pour participer à un festival d'arts martiaux en Belgique ainsi qu'au mytique festival de Bercy en France. « *Cela est une fierté pour le Congo, berceau de la boxe des pharaons renouvée* », s'est félicité Jean Samba. Cette visibilité n'aurait pas pu être effective si par le passé le Congo n'avait pas entrepris la bonne démarche de l'inscrire avec le

Nzango comme sports de démonstration aux 11e Jeux africains Brazzaville 2015.

La boxe des pharaons renouvée, a-t-il rappelé, contrairement à la quasi-totalité des sports pratiqués dans le pays, va du Congo vers l'extérieur étant donné qu'elle est un sport endogène. Elle est une création congolaise. C'est un élément du patrimoine culturel du Congo. « *Selon les déclarations de Mexico sur les politiques culturelles, le patrimoine culturel d'un peuple s'étend aux œuvres de ses artistes, de ses architectes, de ses musiciens, de ses écrivains, de ses savants ainsi qu'aux créations anonymes surgies de l'âme populaire et de l'ensemble des valeurs qui donnent un sens à la vie. Or le sport est un fait culturel et un fait social. Une vitrine privilégiée pour la visibilité d'un pays ainsi qu'un vecteur de développement* », a commenté Jean Samba. Et de conclure : « *Il reste que le gouvernement poursuive cette dynamique en inscrivant ces deux sports congolais au programme des 9e Jeux de la Francophonie qui se tiendront du 19 au 28 août 2022 à Kinshasa.* »

James Golden Eloué



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ET PRESELECTION DES ENTREPRISES

L'Ecole Française Saint-Exupéry de Brazzaville, République du Congo, représentée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Saint-Exupéry (APEESE) souhaite améliorer les conditions et la capacité d'accueil pour l'ensemble de ses élèves.

Pour cet objectif l'APEESE se propose :

- De construire de nouveaux bâtiments, R+ 1 et de plain-pied, pour une surface utile de construction neuve de 2115 m²,
- De restructurer, améliorer, réhabiliter des bâtiments et structures existantes,
- De réaménager les VRD, espaces verts et aires de jeux,
- De compléter la clôture du site de l'école et d'en compléter ou d'en aménager les accès existants,
- De fournir le matériel et mobilier prescrits.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales régulièrement installées en République du Congo et en règle avec l'administration.

Type de soumission : LA SOUMISSION SE FERA EN DEUX PHASES

AA/ SOUMISSION TRAVAUX NEUFS LANCEE LE 28 AOUT 2021

- Concerne :
- Bâtiments neufs
- VRD
- Assainissement
- Clôture et accès

BB/ SOUMISSION REHABILITATION LANCEE LE 20 SEPTEMBRE 2021

- Concerne
- Réhabilitation bâtiments existants (TCE)
- Divers travaux d'aménagement
- Divers travaux de confort

La soumission de chaque participant sera globale et forfaitaire pour l'ensemble des lots et fournitures pour chaque soumission. Le délai de soumission sera de 40 jours pour la soumission TRAVAUX NEUFS ET TRAVAUX DE REHABILITATION.

Origine des fonds : Fonds APEESE

Présélection : Une présélection des Entreprises à soumissionner sera faite par l'APEESE, ou son représentant dûment accrédité, sur les critères suivant :

NB : SEULES LES ENTREPRISES PRESELECTIONNEES SERONT ADMISES A SOUMISSIONNER POUR LES DEUX PHASES

- Remise des pièces administratives :

Lettre d'intention de soumissionner comportant : Nom de l'entreprise, adresse de correspondance, titre du signataire,

n° de téléphone, adresse électronique (mail)

Justifications de l'installation en République du Congo

- Nom et adresse légale en République du Congo
- Immatriculation au registre du Commerce et des Métiers
- Certificat de non faillite à la date de la soumission
- Immatriculation à la CNSS et certificat d'acquittement des cotisations
- Présentation du Quitus de l'administration fiscale, à la date de la présente présélection soit, juin 2021.
- Présentation de ou des assurances contractées par l'Entreprise

-Document justifiant de la Capacité à effectuer les travaux : contrat de travaux effectué en République du Congo, dans les cinq ans dernières années, d'un montant égal ou supérieur à 4.000.000 d'euros (quatre millions) ou l'équivalent en une autre monnaie (documents signés par un ou des maîtres d'ouvrages).

-La liste du matériel qui pourra être mis en place pour ces ouvrages.

-La liste du personnel (non nominatif), ses fonctions et ses compétences, que vous envisagez de mettre en activité sur le chantier.

-L'attestation de la possibilité de mettre en place une caution pour soumission de 20.000.000 XAF (vingt millions) (accord de principe par attestation bancaire ou accord pour caution personnelle justifiée) en faveur de l'APEESE.

-Le coût du dossier d'appel d'offres sera de 300.000 XAF (trois cent mille) pour la phase AA et de 150.000 XAF (cent cinquante mille) pour la phase BB non remboursables après acquisition du dossier d'appel d'offres.

-Ces versements resteront acquis à l'APEESE, même pour une non réponse à l'appel d'offres.

Remise des documents :

L'APEESE invite toutes les Entreprises intéressées par cet appel d'offres, à remettre le 17 juillet 2021 de 9h00 à 12h00 précises, une lettre d'intention de soumission, accompagnée des pièces et documents requis pour la présélection.

La lettre d'intention et les dossiers seront à remettre sous pli fermé, contre récépissé, au secrétariat de l'école Saint-Exupéry de Brazzaville avenue de l'OUA. Les enveloppes porteront juste la mention :

INTENTION DE SOUMISSION ET DE PRE-SELECTION POUR LES TRAVAUX DE L'ECOLE SAINT EXUPERY BRAZZAVILLE. REPUBLIQUE DU CONGO. (Sans cachet ou signes distinctifs)

La présidente de l'APEESE
Mme Peggy AGNONGONDZE

COOPÉRATION RDC-EGYPTE

Le centre hydro-informatique inauguré à Kinshasa

La structure rentre dans le cadre du projet de Gestion intégrée des ressources en eau, d'un coût global dix millions cinq cent mille dollars américains, fruit de la coopération entre la République démocratique du Congo et la République arabe d'Égypte.

La vice-première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable de la RDC, Eve Bazaiba Masudi, a inauguré, le 15 juillet, à Limete 7e Rue, le Centre hydro-informatique du Congo (Chic), qui est l'un des piliers du projet de gestion intégrée des ressources en eau (Gire) dont l'enveloppe globale est de dix millions cinq cent mille dollars américains, et qui est le fruit de la coopération entre la République démocratique du Congo (RDC) et la République arabe d'Égypte. C'était en présence du ministre égyptien des Ressources hydrauliques et Irrigation, Dr Mohamed Abdelaty. Ce centre permettra une gestion durable des ressources en eau entre les pays utilisateurs et aussi la prévention des catastrophes y afférentes.

Ce partenariat entre la RDC et l'Égypte prévoit également le renforcement des capacités des experts congolais dans ce domaine. « *Aujourd'hui, nous allons concrétiser le projet qui a commencé depuis 2012 sur un certain nombre d'ouvrages en faveur de la RDC. Sur l'ensemble du projet, la RDC est bénéficiaire d'un don de 10,5 millions de dollars américains de la part du gouvernement égyptien* », a souligné la VPM Eve Bazaiba. Et de noter que ce don est ventilé en différents



Présentation des insignes du projet par VPM Bazaiba en présence du ministre égyptien

ouvrages tels que le renforcement des capacités des experts congolais en matière d'irrigation et de gestion de catastrophe. Le centre hydro-informatique de Kinshasa, a-t-elle précisé, va aider à des prévisions de catastrophes comme les inondations, le tremblement de terre et tout ce qui a comme question d'adaptation du changement climatique.

Le numéro un de l'Environnement en RDC a également noté que le centre inauguré va aussi aider le ministère chargé de

l'Agriculture pour la bonne gestion de saison agricole, alors que les services de ce centre vont bénéficier aux ministères de Développement rural et des Transports sur le volet de transport fluvial et lacustre notamment pour savoir juguler les périodes, la quantité, le débit en eau brute.

Les relations datent de la période des indépendances

Pour le ministre égyptien, le Dr Mohamed Abdelaty, les relations entre son pays et la RDC datent depuis l'indépendance et sont

au beau fixe jusqu'à maintenant. Il a, par ailleurs, indiqué qu'à part ce projet qui entre dans la phase de son exécution avec l'inauguration de ce centre, il y a d'autres projets en discussion. « *On travaille maintenant avec nos frères congolais concernant le système d'irrigation ou comment traiter les saisons lorsqu'il n'y a pas de pluie, comment organiser l'irrigation. On discute maintenant avec les Congolais aussi de la construction d'un barrage* », a signifié le ministre égyptien des

Ressources hydrauliques et Irrigation. A l'en croire, l'Égypte a déjà fait la même chose avec l'Ouganda, et il est en train de le faire en Tanzanie où les compagnies égyptiennes construisent un grand barrage. « *Elles veulent implémenter le projet en RDC* », a-t-il dit.

Les fonds du projet Gire sous forme de don, rappelle-t-on, sont gérés par l'Égypte. Le partenariat signé le 6 mars 2012 au Caire, en Égypte, pour une période initiale de cinq ans, à sa première phase a vu sa mise en application amorcée timidement en 2014. C'est en 2017 que la RDC avait sollicité un prolongement pour la deuxième phase jusqu'en 2022 pour des raisons du retard de la logistique.

Le coordonnateur de ce centre de prévision salue l'abnégation de la VPM Bazaiba, pour la concrétisation de ce projet qui a souffert de son exécution. Le projet GIRE, fait-on savoir, comprend cinq axes majeurs dont l'hydrométrie de la rivière Semuliki, la formation de cent fermiers pour la conformité avec l'expérience de l'Égypte, la mise en œuvre de trente forages pour l'approvisionnement en eau potable, le centre de prévision de temps de pluie et adaptation aux changements climatiques et la formation Master de renforcement de capacités.

Lucien Dianzenza

DISPARITION

Mars Kadiombo meurt sans réaliser son rêve pour le cinéma congolais

La sortie de son premier film Paris à tout prix, initialement prévu en juin dernier reporté sine die, devait consacrer le début de la nouvelle carrière du comédien et acteur en tant que réalisateur et producteur. Il a hélas tiré sa révérence, le 16 juillet, à trois heures du matin à l'hôpital Médecins de nuit.

Telle une traînée de poudre, la nouvelle désolante de la mort de Mars Kadiombo s'était répandue la matinée du 16 juillet. Des informations parvenues au Courrier de Kinshasa de sources familiales, le comédien n'aurait pas survécu à une agression à domicile subie six jours plus tôt. Une opération commanditée par un politique outré par ses déclarations à son endroit, paraît-il.

Les médias évoquent le décès de l'illustre comédien, rompu dans l'imitation, il en avait fait sa marque de fabrique, il était l'un des meilleurs dans la peau de Mobutu. Mais plus intéressé par le cinéma où il a fait ses débuts comme acteur, il a fini ses jours comme réalisateur. Et, producteur, à la tête de Yambi production, il travaillait avec ardeur dans l'optique d'apporter le nécessaire, question de donner une meilleure assise à la pratique du 7e art en RDC, lui permettre de resplendir. Interviewé sur Bayende TV, Mars Kadiombo se disait las de l'amateurisme caractéristique du pseudo-cinéma présenté aux Congolais et des lacunes des cinéastes, pourtant de bonne foi, engagés à changer la donne comme

lui. D'où, la première chose à faire, estimait-il, était de « *créer d'abord une école de cinéma avec un cursus de trois ans sanctionné par un diplôme* ». Chose plus convenable que se contenter de « *petits séminaires animés par des professionnels venus d'Europe qui assurent un encadrement d'une semaine et s'en vont juste après* ».

Du théâtre au cinéma, des planches à la caméra

Mars Kadiombo était donc à un nouveau tournant de sa vie professionnelle et de sa vie tout court. Le 7e art est la voie qu'il avait choisie de suivre et s'était donné les moyens pour mener sa nouvelle carrière à bon port. A partir de Paris à tout prix échangeant sa casquette d'acteur avec celle de réalisateur, il se présentait désormais sous le nom de Yamba Bilonda, la suite de son nom méconnu du public, alors qu'il a bâti sa notoriété sous celui de Mars Kadiombo. Il voulait sûrement établir une nette cassure entre les deux univers artistiques qui n'ont de cesse de s'entremêler et se vouer tout entier au 7e art. Il passait non seulement du

théâtre au cinéma, mais aussi des planches à la caméra.

Son premier essai dans la production et la réalisation, Yamba Bilonda l'a tenté avec La face cachée de Mobutu. Ne sachant pas trop comment s'y prendre avec la réalisation, sa formation à l'ICA, l'Institut congolais de l'audiovisuel et du multimédia, ne l'avait pas préparé à cela, de sorte qu'il a « *éprouvé beaucoup de difficultés* » à y parvenir. « *Je l'ai retouché à plusieurs reprises et j'ai fini par le sortir* », a-t-il expliqué. Dans ce court métrage sorti en 2016, il incarnait lui-même le personnage principal, Mobutu. Il l'avait suffisamment rôdé après des années passées à imiter le feu président du Zaïre dans ses one-man-shows. Au fil des critiques émises notamment par le Festival de Belfort où La face cachée de Mobutu a été refusée, il a entrepris de se former au métier. « *J'ai pris en compte les remarques, j'ai beaucoup lu sur le cinéma. Je me suis exercé à l'écriture ayant déjà maîtrisé la dramaturgie, maître Attila Kayoka et Perrin Kam m'ont aidé à l'écriture du scénario. Puis, je remontais le texte à Pa-*

trick Ken Kalala, mon ancien élève devenu mon maître », a-t-il reconnu. « *Pour la première fois, avec une équipe costaud, je viens de réaliser un film. Du point de vue matériel, équipe technique, casting, je peux dire que j'ai assuré. Je suis maintenant réalisateur* », a-t-il soutenu fier de sa production.

Alors que se préparait la sortie de Paris à tout prix dont il était le producteur délégué, le patron de Yambi Production était déjà sur son second projet de film, Photo. « *Trois semaines avant sa mort, nous avons déjà consacré cinq jours au tournage de Photo. Nous l'avons suspendu dans l'attente du rétablissement du réalisateur Yamba Bilonda qui n'était pas en bonne condition physique* », a confié au Courrier de Kinshasa Perrin Kam. Coproducteur de Paris à tout prix, le manager de Bayende films a souligné du reste que sa collaboration avec Yambi Production se poursuivait avec le second film. « *Nous étions Bayende films, Vision Maître Kayoka d'Attila Mpiana et Trinity Studio de John Van, les trois coproducteurs de Paris à tout prix. Yamba Bilonda nous*

avait soumis son idée de film. Nous avons retravaillé le scénario et procédé au tournage du film. Il en était de même pour le deuxième film en cours de réalisation », nous a-t-il dit.

Yamba Bilonda avait un souhait : devenir ministre de la Culture. Il envisageait à ce titre impulser le cinéma professionnel avec notamment des mesures drastiques. « *Je pèserai de tout mon poids pour que toutes les télévisions du pays ne diffusent pas les saletés que l'on y voit* », a-t-il affirmé. Les contraindre d'insérer dans leur grille de programme des films congolais de bonne facture qu'ils auront payés. Grâce aux frais de diffusion, les cinéastes devraient satisfaire la population alors habituée aux créations locales de qualité quitte à « *produire régulièrement des films bien figolés, du véritable cinéma* ». En sus, Yamba Bilonda a évoqué la création d'une commission de censure artistique outillée pour sa tâche qui devrait accompagner le processus « *pendant dix ans* ». Convaincu ainsi « *d'obtenir de bons résultats* » et lancer la machine du 7e art.

Nioni Masela

HISTOIRE EN PARTAGE CONGO-FRANCE

Thierry Tassez reçu par Denis Sassou N'Guesso

Après avoir été reçu par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le 12 juillet, Thierry Tassez s'est ensuite entretenu, le 16 juillet avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. «La dimension mémorielle» de l'histoire entre les deux pays a permis d'ouvrir les portes de hauts dignitaires congolais.

Contre toute attente, la délégation de Verquin a bien été reçue par le chef de l'État congolais. Cette visite intervient au lendemain, 80 + 1, des festivités dédiées à la célébration du «Manifeste de Brazzaville». Ce qui est sûr, c'est que le maire de Verquin, Thierry Tassez, n'est pas entré par effraction au Congo. Son engagement pour rétablir une dimension mémorielle dans sa ville était prévisible après avoir posé, il y a deux ans, le premier jalon de cette nouvelle approche de la coopération décentralisée, impliquant une ville et un pays.

Dès le départ, il a invité l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en France, Rodolphe Adada, à visiter le terrain offert par la mairie de Verquin, en reconnaissance du rôle historique majeur que Brazzaville avait joué lors de la mobilisa-



Remise de cadeau au Chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso par Thierry Tassez à la tête de la délégation de Verquin, France

tion des soldats de l'Afrique équatoriale française dans la lutte pour la libération de la France, en présence des élus locaux du Pas-de-Calais, en France.

C'est sur cet espace de terrain, devenu un bout du Congo, en France, que la municipalité a décidé de l'érection d'une stèle et d'un

jardin du souvenir en mémoire de ces soldats morts pour la France durant la Seconde Guerre mondiale. Lors de l'inauguration, Bienvenu Okiemy, conseiller chef de département diplomatique de la présidence, avait effectué le déplacement pour représenter le chef de l'État Denis Sassou

N'Guesso.

À la sortie de l'audience, Thierry Tassez s'est confié en ces termes : «C'est parce que Brazzaville a été la capitale de la France libre que suis, moi, un homme libre et que j'ai eu la chance de ne participer par la suite à aucun conflit, contrairement à

nos pères et nos grands-pères et tous nos devanciers. Nous devons rendre cet hommage, mais surtout venir en faire part au plus haut personnage de cet Etat pour qu'il sache que là-bas, en France, il y a un morceau, 25 m2, de Brazzaville... C'est le début d'une belle aventure, d'une coopération décentralisée où nous aurons des échanges pour pouvoir avancer ensemble comme nous devons le faire entre peuples frères... Rendre justice à l'Afrique en général et à Brazzaville en particulier».

Le chef de la délégation française, en compagnie de Sylvie Tassez et Arsène Brice Mankou, a remis au Président Denis Sassou N'Guesso, à l'occasion de cette rencontre, un présent symbolisant la stèle de Verquin.

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

A la croisée des chemins

Que l'Afrique se trouve de nouveau à la croisée des chemins, c'est-à-dire contrainte par les événements tragiques qui se déroulent dans différentes zones du continent à réformer sa gouvernance collective, s'impose aujourd'hui comme une évidence. Une évidence que l'on peut ainsi résumer.

Confrontée simultanément à des tensions ethniques et culturelles dont la Corne du continent donne une image aussi précise qu'accablante, à la montée de l'extrémisme religieux dans l'immense zone du Sahel-Sahara que dévastent le salafisme et le djihadisme, aux troubles sanglants qui déstabilisent l'Afrique du Sud depuis l'incarcération de l'ancien président Jacob Zuma, à la guerre larvée qui dévaste une partie de la Centrafrique et les provinces de l'Est de la République démocratique du Congo,

aux effets dramatiques de l'expansion du coronavirus et de ses différents variants sur toute l'étendue du continent l'Afrique doit, en effet, résoudre des problèmes de sécurité qu'aucun des Etats qui la composent ne peut ignorer et, surtout, ne peut espérer régler sans l'appui de la communauté africaine dans son ensemble.

Ces défis seules en vérité l'Union africaine et les différentes communautés dites « sous-régionales » qui quadrillent le continent sont capables de les relever dans un délai raisonnable, c'est-à-dire, avant qu'ils provoquent une crise générale que leurs peuples paieraient au prix fort. Ce qui se passe actuellement au Mali, au Tchad, en Centrafrique, en Ituri et dans les deux Kivus, en Libye, dans le Tigré éthiopien et ailleurs démontre de façon accablante que les puissances extérieures au continent et plus en-

core l'Organisation des Nations unies sont incapables d'apporter des réponses crédibles aux dangers qui menacent la vie de dizaines, de centaines de millions d'êtres humains. Et, cela va de soi, mieux vaut regarder en face cette vérité aussi accablante soit-elle pour la communauté internationale.

Que l'Union africaine, dans sa forme présente, ne puisse pas elle non plus apporter des réponses efficaces à ces drames en série dont la conséquence déjà bien visible sera, s'ils se poursuivent, l'effondrement économique et social d'un continent en pleine émergence, est une réalité que personne ne peut plus ignorer ou feindre d'ignorer. En ayant conscience que seuls le renforcement du Conseil de paix et de sécurité et la mise en place d'une véritable force multilatérale panafricaine permettront d'apporter des réponses crédibles à cette question.

D'autres continents, l'Amérique du nord et l'Europe notamment, ayant démontré la faisabilité de ce genre d'avancées stratégiques, l'Afrique a en réalité tout ce qu'il faut pour construire aujourd'hui le système de sécurité régional fiable qui permettra à ses peuples de vivre en paix dans les décennies à venir et à ses gouvernants de s'entendre sur l'essentiel. D'où l'idée selon laquelle les cinquante-cinq Etats qui composent l'Union africaine devraient se réunir rapidement en un nouveau sommet historique qui permettrait d'adapter cette grande institution aux dures réalités du temps présent.

Rien n'est plus important, à la croisée des chemins, que de réfléchir ensemble à la voie qu'il convient d'emprunter si l'on veut conjurer le mal.

Jean-Paul Pigasse